

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 8.00
Etats-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, vendredi 8 fév. 1929

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

430 EST NOTRE-DAME

MONTRÉAL

TELEPHONE: - Harbour 1241*

SERVICE DE NUIT:

Administration: - Harbour 1243

Rédaction: - Harbour 3679

Gérant: - Harbour 4897

LE VATICAN ET LE QUIRINAL SIGNERONT L'ACCORD FINAL LUNDI (voir page 3)

Notre part

Encore l'article du "Victoria Daily Colonist" — Quelques réflexions complémentaires

Plusieurs personnes ont bien voulu souligner l'importance de ce témoignage du *Daily Colonist*, de Victoria, que nous citions l'autre jour ici même. Le quotidien de la Colombie britannique, on s'en souvient, demandait aux Anglo-Canadiens de la côte du Pacifique d'apprendre le français, afin d'être en mesure de parler aux Canadiens français qui s'en vont vers l'Ouest, qui commencent à s'établir en Colombie, après avoir pénétré dans les provinces du centre, dans leur propre langue. Le *Colonist*, au lieu de réclamer, comme d'autres jadis l'ont fait, l'assimilation par l'école, reconnaissant l'existence du fait français, proposait simplement à ses lecteurs de s'y adapter.

Politique de justice, politique de bon sens, politique de paix nationale, dont, avec grand plaisir, nous avons félicité le *Colonist*. Et nous profitons de l'occasion pour noter des symptômes heureux, favorables à la vraie bonne entente entre les races, que l'on peut relever en plus d'un endroit du pays.

Mais, ajoutons-nous en résumé, si nous voulons que ces bonnes dispositions produisent tout leur fruit, il nous faudra — et c'était l'évidence même — faire notre part.

Le premier point, puisque nous voulons que l'on reconnaisse le fait français, c'est-à-dire le fait de notre existence et de notre volonté de vivre tels que nous sommes, c'est que ce fait français, nous n'en dissimulons ni la réalité ni l'importance.

En d'autres termes, il faut que nous nous montrions tels que nous sommes, que nous agissions de la façon dont agissent tous les autres peuples qui ont le sentiment d'une juste fierté nationale.

Ceci veut dire, entre autres choses, nous affirmer canadiens-français par notre langue, par nos manifestations publiques, par nos affiches, etc. — comme le font, dans leur domaine propre, les Canadiens de langue anglaise.

Ceci veut dire encore réclamer dans les services administratifs une juste part pour notre langue — comme le font encore et toujours, et sans que personne y voie le moindre inconvénient, les Canadiens de langue anglaise.

Ceci veut dire aussi ne laisser passer aucune bonne occasion de rappeler — sans jactance, sans tapage, mais clairement — le rôle que nos pères ont joué ici, dans toutes les provinces. Il est des gens qui sont inaccessibles à ce que l'on a appelé l'argument historique; il en est d'autres que celui-ci touche, au contraire. Il est, en tout cas, absolument légitime.

Ceci veut dire naturellement aussi prendre notre pleine part des besoins nationaux, de la besogne à faire pour le développement du pays et démontrer par là que nous entendons compter dans le présent et dans l'avenir comme nos pères ont compté dans le passé.

Il faut, à l'occasion, ne pas hésiter à montrer à nos amis de langue anglaise de quelle façon ils peuvent traduire en actes leurs bonnes dispositions.

Nous ne pouvons pas exiger qu'ils sentent comme nous les anomalies dont nous souffrons parfois; nous ne pouvons pas exiger qu'ils connaissent comme nous les rectifications à faire.

Un exposé clair, précis, qui s'appuie sur le bon sens, à quelquefois plus de chances qu'on ne le pensait d'emporter une adhésion immédiate. On nous a cité le cas d'un politicien anglo-canadien qui disait un jour à ses interlocuteurs franco-canadiens, qui venaient de lui exposer un certain désir: Mais c'est le bon sens même! Pourquoi ne nous avez-vous pas dit cela plus tôt!... L'exposé, en tout cas, fera réfléchir.

Puis, il y a les choses qu'on peut obtenir sans grande manifestation publique. Il y suffit souvent que l'homme compétent agisse au bon endroit. Prenez une question qui paraissait jadis effrayer, bien à tort, un certain nombre de gens, la question de la monnaie bilingue. On a dit: Il est clair que le gouvernement fédéral devrait rendre bilingue la monnaie qu'il émet lui-même; mais peut-on contraindre les banques à faire de même?... Laissons de côté, pour le moment, la question de droit pur. Supposons que certains des financiers canadiens-français qui ont des relations dans le monde des banques communément dites anglaises fassent gentiment observer aux chefs de certaines de ces banques: Vous avez affaire à une clientèle française considérable. Pourquoi n'utiliserez-vous pas sa langue sur vos billets comme vous l'utilisez pour obtenir son patronage? Quel dommage en souffririez-vous? Tandis qu'au contraire vous feriez plaisir à quelques millions de personnes... La première banque anglaise qui émettra du papier bilingue peut être sûre d'obtenir, d'un bout à l'autre du pays, une formidable réclamation. Pourquoi cette banque ne serait-elle pas la vôtre?... Un pareil discours, tombant d'une bouche importante, produirait peut-être plus rapidement qu'on ne l'imagine son effet bienfaisant.

Nous n'avons aucun scrupule à formuler nos réclamations. Elles ne peuvent léser les droits de personne. En leur donnant satisfaction, on fait simplement disparaître un sentiment d'inévitable malaise qui n'est pas bon pour la santé nationale...

Om HÉROUX

L'actualité

Mgr Grandin

C'est aujourd'hui même le centenaire de Mgr Grandin, premier évêque de Saint-Albert.

Il est peut-être à propos de publier les modestes impressions d'un pèlerinage d'une heure à son tombeau qui s'accomplira un jour du nimbe de la sainteté.

C'était l'automne et dans l'ouest cette saison est dure aux routes. Elle change leur surface dure en deux ou trois heures, de plumes en une glaise savonneuse et terriblement dérapante.

Nous avions donc le cœur serré à l'idée que si près de Saint-Albert nous ne toucherions pas le but. Heureusement la pluie cessa et le temps froidit. Nous risquâmes le voyage qui se fit dans une auto qui prenait plus souvent la position oblique que la position droite. Il n'y

avait que quelques milles de cette route difficile, le reste étant empierré, mais cela suffisait, à compromettre le voyage et à nous mettre au désespoir. Enfin au haut d'une montée nous aperçûmes, baignant dans une buée argentée où le soleil couchant automnal mettait des reflets de taffetas, la colline historique, la colline inspirée. Un peu de littérature nous gâte toujours la vue. Et ce terme s'imposait ici; la visite détaillée devait nous en convaincre.

Nous trouvâmes dans la vieille maison de la mission le Rev. P. Jean, un Breton robuste, qui nous fit le plus cordial accueil et nous conduisit tout de suite, car il savait mesurer le temps à notre disposition, vers la crypte. Nous nous agenouillâmes sur le tombeau des grands de l'apostolat, mais notre émotion fut grande quand, arrêtés devant une longue maison de bois rond, nous lûmes une inscription. Elle nous apprenait que cette mo-

deste cahute était la mère des églises de l'ouest, la première des cathédrales de la prairie. C'est là que Mgr Grandin pontifia, l'évêque poutleux, si effacé qu'il fallait l'ordre formel de son supérieur pour qu'il emportât sa mitre avec lui quand il vint en Europe après sa consécration.

Tout jeune, j'avais vu Mgr Grandin en compagnie de Mgr Pascal et de Mgr Grouard dans une future ville de l'ouest et j'avais conservé souvenir de sa chevelure d'argent; mais c'était ici le cadre même de sa vie glorieuse et si féconde. Comme j'aurais voulu m'y attarder pour parler avec les vétérans de l'apostolat, ses contemporains que l'on trouve encore dans la maison. Le P. Jean sachant que nous voulions boire la coupe de souvenirs jusqu'au fond et rapidement à cause de la brièveté de notre visite, fit venir le Père Lecorre, le missionnaire octogénaire et aveugle qui veut mourir dans l'ouest et qui a consacré pour cela le calme et le confort d'un couvent de sa Bretagne natale. Le P. Lecorre nous parla un quart d'heure de Mgr Grandin. Ses souvenirs ne seront pas perdus, parce qu'il écrit beaucoup malgré sa cécité. Avec une ingéniosité fréquente chez les missionnaires, il a inventé une ardoise carrée où il dessine des caractères d'imprimerie.

Après une rapide visite à l'école industrielle tenue par les Soeurs Grises, il fallut revenir vers Edmonton; mais ce qui nous consolait, c'est que nous rapportions la certitude que la colline inspirée restera ce qu'elle est dans cet ouest qui se transforme si vite. Énergique et têtu comme les Bretons, le P. Jean a entrepris de convertir l'emplacement de la première cathédrale en parc national et l'église et la vieille cathédrale de bois rond en musée. Déjà il a obtenu quelques subsides de l'Etat à cette fin. Il faudra que celui-ci ouvre plus largement sa bourse et que tous ceux qui ont le culte des legs qui nous parviennent d'un passé glorieux imitent l'Etat.

Cette colline deviendra, si on sait lui garder son caractère, un endroit de pèlerinage national. Et peut-être aussi, on en peut concevoir l'espoir, viendra-t-on y prier Mgr Grandin, tout en invoquant aussi le souvenir de ce géant parmi les missionnaires canadiens que fut le P. Lacombe.

L'ouest fut notre. Ce sont des missionnaires de langue française qui l'ont évangélisé et civilisé. Les villes d'aujourd'hui ont grandi autour de modestes chapelles en bois rond, semblables à la cathédrale de Mgr Grandin. Les nouveaux venus ne le savaient pas. Mais ils ont parfois excusables de l'ignorer. Avons-nous marqué par des fêtes, convenables, les anniversaires? Le centenaire de Mgr Grandin ne passera pas inaperçu, heureusement; mais y a-t-il eu une seule fête pour celui de Mgr Farand, le pionnier, qui a bâti plus d'églises à lui seul que plusieurs missionnaires réunis?

Ne négligeons pas nos vrais héros. Si notre histoire est riche, dans l'ouest, raison de plus pour savoir l'exploiter.

NEMO

Bloc-notes

Le discours du trône

Celui que les députés et les sénateurs ont entendu lire hier à Ottawa est redondant et plutôt vague. Il n'y a rien à dire là-dessus; c'est la tradition établie depuis des décades. Ainsi, on y lit: "Vous serez satisfaits de l'autoriser l'acquisition, dans l'Est et l'Ouest du Dominion, de certaines au volume des affaires du Canadian National". Il faudra attendre le bill relatif à ce sujet pour comprendre bien ce dont il s'agit; et les Gaspésiens, par exemple, sauront officiellement alors, et non pas avant, s'il est vrai, comme nous avons lieu de le croire, que l'Etat va enfin venir à leur aide et leur donner une voie ferrée un tant soit peu moderne, pour remplacer le simulateur de chemin de fer qu'ils ont depuis des années et dont une partie reste en place au défi de toutes les lois de l'équilibre. Immigration, chemins de fer, ressources naturelles, radio, communications maritimes, voilà autant de sujets dont le discours du trône traite sans rien éclaircir. Les précisions viendront. Il n'est que d'avoir de la patience.

Un autre soleil

Aux peureux qui redoutent en l'an 1929 la disparition du soleil dans quelques milliers d'années et l'envahissement de la terre par une couche de glace qui la rendrait inhabitable, un savant américain, Robert A. Millikan, de Californie, tient des propos rassurants. Millikan, — il a déjà obtenu le prix Nobel pour ses recherches à propos des électrons, et c'est un des physiciens marquants de l'Amérique du Nord, — estime que d'ici à ce que notre soleil présent devienne trop faible pour réchauffer la terre, les hommes auront acquis la science des atomes de telle sorte qu'ils pourront, pour ainsi dire, remplacer les rayons en voie de s'éteindre par de nouvelles sources de chaleur et d'énergie solaires. "Un nouveau so-

A Québec

Le bill des fabriques n'établit pas un nouveau principe

C'est ce que dit M. Taschereau à la Chambre — Les articles 2009 et 2084 du Code civil — Le bill clarifie la loi existante, c'est tout — L'enregistrement des répartitions d'églises coûterait trop cher

UN ECHEC AU BILL DES COIFFEURS

Québec, 7. — Nos législateurs, ayant fini leurs grands discours d'apparat sur l'adresse et le budget, se sont mis à légiférer.

Aujourd'hui, ils ont renvoyé pour étude, devant le comité des bills publics, le projet de loi intitulé "Loi modifiant la loi des paroisses et des fabriques", après un long débat; ils ont ensuite rejeté le bill présenté par M. T. D. Bouchard, pour forcer tous les fignaros à faire partie d'une association de barbiers-coiffeurs, après un long débat et ils en ont adopté plusieurs autres qui n'offrent pas beaucoup d'importance.

LE BILL DES FABRIQUES

Le bill des paroisses et des fabriques ayant été fortement commenté par la presse, surtout par les journaux anglais, M. L. A. Taschereau se demandant quel danger ceux qui ne parlent pas notre foi peuvent bien y voir. Une propriété grevée, certes, grevée, quelles que soient les mains dans lesquelles elle passe. Certaines personnes ont dit que le gouvernement veut faire porter par les protestants les dettes des églises catholiques. "Si telle était notre intention, déclare le premier ministre, je n'ai pas besoin de vous dire que je serais prêt à déchirer ce bill immédiatement, mais tous savent que les catholiques sont en état de construire eux-mêmes leurs temples".

M. Taschereau cite ensuite les articles 2009 et 2084 du Code civil pour prouver qu'une propriété grevée reste grevée même en changeant de mains et que les répartitions d'églises ne sont pas soumises à la formalité de l'enregistrement. Il est vrai que le non-catholique n'est pas tenu à payer les taxes des catholiques, mais s'il achète la propriété d'un catholique, ce n'est pas lui qui est grevé, mais la propriété qu'il achète.

Le premier ministre cite ensuite de la jurisprudence à l'appui de sa théorie, jugements selon lesquels un protestant qui achète la pro-

priété sera alors probablement formé... et les hommes continueront de vivre à ses rayons", conclut M. Millikan. Cela devra rassurer nos arrière-petits-neveux. Pour nous, si le soleil nous semble refroidir, aux mois d'hiver, nous le trouvons nous brûlant autre mesure, quand vient notre bref été.

Une suggestion

Il arrive parfois que des gens assignent en justice les journaux de notre province, pour une somme considérable, et leur réclament par exemple \$5,000 ou \$10,000 de dommages, alors que les tribunaux leur en adjugent \$100 ou \$200. Mettons que cela ne se produise pas très souvent; car d'ordinaire la magistrature traite avec assez de rigueur les journaux. Il n'importe, pour l'heure. Ce qui arrive, dans ces sortes de procès, c'est que la partie du temps le tribunal condamne le journal aux frais de l'action telle qu'intentée. Or il y a de la marge entre les frais d'une action de \$100 et ceux d'une action de \$10,000. Aussi bien un chroniqueur de l'Action Catholique, M. Léon Grey, suggère-t-il avec bon sens une amélioration au projet de loi de presse récemment rendu public. "M. Taschereau obligerait... la presse s'il glissait une disposition qui restreignit les dépens, comme en contiennent les articles 550 et 551 du code de procédure civile; obliger par exemple la judicature à déterminer la classe ment accordée. Ainsi, on réclame \$1000 et on obtient seulement le dixième; donc accorder invariablement les frais sur l'indemnité". Ailleurs, M. Grey exprime l'avis que le bill ne traite pas avec justice les hebdomadaires; car la loi dit que "si le journal n'est pas quotidien, la rectification au choix de la partie lésée doit être publiée aux frais du journal, dans un journal quotidien du district ou d'un district voisin, ainsi que dans le journal même, dans son prochain numéro". M. Grey dit avec justice: "Pourquoi imposer double peine à l'hebdomadaire?... Songez au coût d'une pareille insertion dans la Presse de Montréal. Car le choix, notez-le bien, est donné au demandeur. Y a-t-il urgence au point qu'il faille réquisitionner deux journaux: le coupable et un quotidien? Cet article 7, qui prête le flanc à l'arbitraire, est l'un des moins bien inspirés et rédigés".

G. P.

La session fédérale

Le gouverneur général l'ouvre avec le cérémonial traditionnel

Le discours du trône est long et assez vague — L'achat de chemins de fer de l'Est par le C.N.R. comporte, à ce qu'on sait, celui du petit chemin de fer gaspésien — Une adresse à S. M. George V — Discours de MM. King et Bennett, ainsi que des chefs progressistes

A PROPOS DES RESSOURCES NATURELLES DE L'OUEST

(par Emile BENOIST)

Ottawa, 7. — L'inauguration d'une session parlementaire ne laisse guère de champ à l'imprévu. C'est une cérémonie rituelle établie par la tradition. Pour des parlementaires britanniques, les décrets de la tradition sont sacrés.

D'ailleurs une session parlementaire elle-même n'est-elle pas, dans son ensemble, comme un poème à forme fixe? C'est une sorte de ballet avec deux ensembles, l'un au début, l'autre à la fin, tous deux adressés au prince et dont Son Excellence le gouverneur général vient donner lecture aux "honoraux" membres du Sénat "ainsi qu'aux" membres de la Chambre des Communes.

Servir ainsi de l'honorable aux inamovibles, sous les yeux et aux oreilles des *Commoners*, tout en privant ceux-ci de pareille faveur, cette distinction paraît étrange en notre siècle de démocratie. Mais c'est la tradition et rien ne prévaut contre elle en pays britannique.

Dans la ballade sessionnelle, entre le premier envoi et celui de la fin, se succèdent les débats, selon un rythme plus ou moins harmonieux. C'est plutôt moins que plus, parce que les refrains ministériels et les refrains oppositionnistes ne se ressemblent guère. Il y a aussi les refrains des dissidents, si l'on peut dire, les refrains de ceux qui ne sont ni du gouvernement, ni de l'Opposition. Depuis les Progressistes, en effet, le Parlement canadien doit tenir compte de plus de deux groupes.

Le premier jour tout de même, les différences ne percent pas trop.

les lois de l'hygiène dans les boutiques, mais ce ne sont pas des barbiers qui ne sont ni médecins ni hygiénistes, qui pourront faire respecter la loi. Que l'on laisse cela au service provincial d'hygiène et au service municipal d'hygiène de Montréal qui a passé un règlement en novembre dernier affectant non seulement les boutiques de barbiers, mais aussi les établissements de coiffeurs, etc. Tout ce que l'association semble vouloir obtenir, c'est le \$5 de cotisation annuelle des barbiers et on veut que la Législature force les barbiers à les payer aux directeurs de l'Association.

M. Vautrin, en terminant, suggère plutôt la création d'une école de barbiers.

M. Maurice Duplessis s'objecte à son tour au bill pour deux raisons, premièrement, parce que le bill ne favorise pas l'union, parce qu'il n'y a pas d'union fondée sur la coercition ni sur des conditions qui ne tiennent pas compte des droits acquis et, deuxièmement, parce que le bill 44 que l'on veut faire adopter pour des raisons d'hygiène n'a rien à faire avec l'hygiène. Cela est du ressort du gouvernement provincial et de son bureau d'hygiène ou des services d'hygiène municipaux et non des barbiers.

M. T.-D. Bouchard, le parrain du bill, dit que le bill n'a pas été fait aux fins de remplacer les unions existantes et que même ce sont les unions ouvrières qui demandent cette loi, notamment les unions internationales de barbiers et les syndicats catholiques et nationaux, qui comptent 30,000 membres. Le chevalier Pierre Beaulé, président des syndicats, est même venu parler en faveur de cette loi devant le comité des bills privés.

Il considère en outre que cette loi protégerait l'hygiène publique et que tous les pays du monde ont adopté des lois d'hygiène sévères en rapport avec les boutiques de barbiers.

Le Dr Pierre Gauthier, de Portneuf, M. C.-A. Smart, de Westmont, M. C.-E. Cantin, de Saint-Sauveur, M. Oscar Drouin, de Québec-Est, tous des ministériels, parlent aussi en faveur du renvoi du bill.

Finalement, le bill est rejeté presque à l'unanimité, le premier ministre votant lui-même contre.

LE BILL DE QUEBEC

On adopte ensuite sur division le bill de Québec, qui autorise l'ancienne capitale à dépenser l'argent que les contribuables lui ont voté par referendum l'automne dernier, pour des travaux urgents et quelques autres bills sans grande importance.

La Chambre s'ajourne alors, à 11 heures demain matin. Il n'y a pas de séance du soir parce que les députés de la droite sont convoqués à un caucus ministériel.

Georges LEVEILLE

C'est l'accord parfait qui précède les dissonances. Cet après-midi, c'est-à-dire sans incident non prévu.

Son Excellence est venue en belle voiture, une belle voiture qui n'était tirée que par deux chevaux par exemple. Autrefois, il y avait toujours quatre chevaux. Le maître des cérémonies à Rideau Hall a dû en supprimer deux parce que, paraît-il, il n'est plus possible de trouver un cocher pour conduire un attelage si compliqué. Voilà au moins une tradition qui s'effrite, celle des équipages fastueux. Les temps viendront où, pour arranger tout cela, Son Excellence devra se contenter d'une cent-chevaux.

Comme Son Excellence arrivait au Parlement, le canon s'est mis à tonner. Des militaires à gros boutons de poils noirs avaient été dressés sur place, pour présenter les armes. Son Excellence est entrée tout de suite par la porte du Sénat où déjà l'attendaient la foule de hauts personnages et la foule aussi des invités.

Quant aux soldats de la troupe, ils sont restés dehors. Ce sont eux qui sont bien à plaindre. Qu'il fasse beau ou mauvais temps, on les laisse toujours à l'extérieur. Au mois de juin dernier, lors de la prorogation de l'autre session, deux jours durant, ils se sont fait cuire au soleil, sans avoir de quoi se rafraîchir. Les *Commoners* n'étaient pas pressés de recevoir Son Excellence. Aujourd'hui, il neigeait.

Il neigeait, tout comme dans la pièce que Victor Hugo consacre à la retraite de Russie. Il neigeait, mais sous la neige molle, humide, mettant des moustaches blanches et fondantes à leurs bonnets de poils, les Grenadiers de la Garde sont restés stoïques. Pendant une heure à peu près ça dura la cérémonie du Sénat, ils sont restés. Ils grognaient peut-être comme les soldats de Napoléon, mais ils ne suivaient pas. Les circonstances n'étaient pas les mêmes qu'à la Bérésina. Il ne convenait pas que, cet après-midi, les Grenadiers suivissent.

LA CEREMONIE A L'INTERIEUR

Elle a été ce qu'elle fut l'année dernière, ce qu'elle sera probablement et vraisemblablement l'année prochaine: une chose brillante, un événement mondain autant que politique.

Acceptant l'invitation transmise par l'homme aux trois courbêtes, autrement dit le gentilhomme huisier de la verge noire — dans le civil, il se nomme Thompson — les députés se rendirent processionnellement dans la salle de "l'Honorable Sénat". Elle était pleine à déborder de belles toilettes et de beaux uniformes. Nous avons décrit l'an dernier ce spectacle haut en couleurs et nous supposons que le lecteur a bonne mémoire. Il y avait pourtant plus de monde cette fois-ci.

LES DISCOURS DU TRONE

Ce qui caractérise le discours du trône, c'est qu'il n'est jamais une pièce d'éloquence fougueuse. Il peut lui arriver de comporter quelque chose qui n'ait été ni annoncé, ni prédit. Ça n'est pas le cas pour celui qui vient d'être lu par Lord Willingdon.

On y trouve une récapitulation des principaux événements de notre vie politique depuis la dernière session et quelques constatations d'ordre très général.

Le gouvernement annonce son intention de faire acheter par le *Canadian National* un certain nombre de réseaux ferroviaires. Il ne les mentionne pas encore. On entend dire cependant qu'il s'agit des deux chemins de fer de Gaspésie, ceux qui font le service de Matapédia à New-Carlisle et de New-Carlisle à Gaspé, de deux chemins de fer dans l'Ouest: l'Edmonton, Dunvegan & British Columbia Railway et l'Alberta and Great Waterways Railway; ainsi que d'un chemin de fer au Nouveau-Brunswick, le St. John Valley Railway. Cela confirme ce que le *Devoir*, à ce sujet, annonçait dès la semaine dernière.

Un bill sera présenté pour autoriser la Commission des chemins de fer à s'enquérir des affaires des compagnies subsidiaires et de l'émission des actions de ces mêmes compagnies. En proposant cela, le gouvernement adopte une idée déjà mise de l'avant par un député conservateur, M. Geary, de Toronto.

(Suite à la page 2)

Lettre pastorale de l'épiscopat canadien

A l'occasion du cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de Sa Sainteté Pie XI

Voici la première partie de la lettre pastorale de l'épiscopat canadien qui sera lue dimanche dans les églises à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'ordination de S. S. Pie XI.

Lettre pastorale de S. Em. le Cardinal Raymond-Marie Rouleau, O.P., archevêque de Québec, et de Nos Seigneurs les Archevêques, Evêques et autres Ordinaires du Canada, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de Sa Sainteté le Pape Pie XI.

Nous, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Siège Apostolique, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires du Canada.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et aux fidèles de Nos diocèses, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers Frères,

Les Univers catholiques se préparent à célébrer, avec toute la dévotion de la piété filiale, le jubilé d'ordination de Sa Sainteté Pie XI, pape glorieusement régnant. En effet, la date du 20 décembre 1929 nous donnera le cinquantième anniversaire du jour où Don Achille Ratti reçut, dans la basilique de Latran, la consécration qui fait les évêques de Jésus-Christ pour l'éternité. Le lendemain, le jeune prêtre milanais célébrait sa première messe, dans l'église Saint-Charles au Corso. Futur oblat de saint Charles, il placait ainsi sa carrière sous le patronage du grand archevêque de Milan, qui a tant aimé l'Eglise de Dieu, et qui fut si parfaitement dévoué au Pontificat Romain.

N'est-il pas juste que l'Eglise du Canada unisse sa voix au concert de bénédictions et d'actions de grâce qui vont s'élever de toutes les chrétiens de la terre, pour remercier le Christ, Prêtre unique et éternel, d'avoir appelé à l'ordination du sacerdoce celui qui, quarante-trois ans plus tard, deviendrait le chef visible de son Eglise, son Vicaire ici-bas?

C'est pourquoi, Nos très chers Frères, les Archevêques et Evêques du Canada réunis en assemblée plénière dans la ville de Québec aux premiers jours d'octobre dernier, ont décidé de vous inviter à commémorer cet anniversaire, avec les sentiments de foi vivante, de sainte allégresse et de tendre dévotion, qui conviennent à des fils comprenant la grandeur des prérogatives conférées au père commun des fidèles, et se souvenant des bienfaits reçus de sa paternelle bienveillance.

Le Seigneur qui a créé l'homme à son image, a fait de lui un être raisonnable, un être social et un être religieux. Par la société civile, l'homme atteint sa fin temporelle; par la société religieuse, il parvient à l'éternel bonheur offert à tous les enfants de Dieu.

Cette société religieuse n'est autre que la sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, fondée par Notre Seigneur Jésus-Christ, et appelée le corps mystique du Christ. Aucune société ne pouvant exister

Avis de décès

MERCIER — A Montréal, Blvd St-Joseph, ouest, le 3 février 1929, à l'âge de 82 ans, est décédé Mary Ellen O'Connell, épouse de feu J.-A. Mercier. Les funérailles seront privées. Le service sera célébré à l'église St-Michel, angle des rues St-Viateur et St-Urbain, le lundi 11 février à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Messe anniversaire

BROPHY — Une messe de requiem anniversaire pour le révérend John C. Brophy, S. T. D., sera célébrée en l'église St-Agnès, samedi, le 9 février, à 8 heures. Il y aura aussi, ce même jour, messe de requiem à Saint-André Est, Qué.

Nécrologie

ASSELIN — A Vaudreuil, le 6, à l'âge de 46 ans, Dame Georges Asselin, née Rose-Alma Joly.

BEAUMONT — A Charlebourg, le 6, Mme veuve Joseph Beaumont, mère de Zéphirin Beaumont, 3242 Clarke.

CHENIER — A Montréal, le 5, à l'âge de 71 ans, 3 mois, Aurélie Beaudoin, épouse de feu Joseph Chénier.

CHENIER — A Montréal, le 6, à l'âge de 23 ans, 9 mois, Blanche Chénier, fille d'Adolphe Chénier.

CORBIERE — A Montréal, mardi, le 5, Madame Corbière, née Emma Tellier, épouse de M. Médard Corbière.

GAUTHIER — A Montebello, le 6, à l'âge de 57 ans, Mlle Arthémise Mallette, veuve de Paul Gauthier.

HEBERT — A Montréal, le 6, à l'âge de 25 ans, 4 mois, Marie-Cécile Hebert, fille de M. et Mme E.-N. Hebert, (ancien commissaire de la ville de Montréal).

KEARNS — A Montréal, le 6, Agnès Bergin, épouse de T. Kearns.

LALONDE — A Montréal, le 6, à l'âge de 31 ans, Wilfrid, fils de J.-S. Lalonde, 40 Mercier.

LEFEBVRE — A Montréal, le 6, à l'âge de 89 ans, Mme Vve Olivier Lefebvre.

LOCAS — A Ste-Rose, le 6, à l'âge de 63 ans, Arthur Locas, époux de feu Marguerite Cloutier.

PERREAU-LEAU — A Montréal, le 6, à l'âge de 75 ans, Emma Leau, épouse de feu Alphonse Perreault, chef de ménage. Mme L. Archambault de Madign, 148 Delisle.

ROUX — A St-Hermès, le 6, à l'âge de 60 ans, 10 mois, Mme Cyrille Roux, née Arida Poucault.

PAKENT — A St-Augustin, le 6, à l'âge de 67 ans, 6 mois, Zola Pakent, époux de Déla Rochon.

REHAUME — A Montréal, le 6, à l'âge de 68 ans, Mlle Antoinette Rehaume, née Antoinette Savard, à l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, exposée à la Cie Bourgeois.

RENAUD — A Montréal, le 6, à l'âge de 83 ans, 6 mois, William Renaud, époux d'Elvina Guillaume.

ROUSSIN — A Montréal, le 6, à l'âge de 63 ans, Arthur Roussin, époux d'Eugénie Guézette.

ST-CYR — A Montréal, le 6, à l'hôtel Dieu, M. Charles St-Cyr, âgé de 48 ans.

ST-DENIS — A Montréal, le 6, à l'âge de 76 ans, 4 mois, Emile St-Denis, époux de Marie Dubois.

VALIQUETTE — A Pont-Viau, le 6, à l'âge de 66 ans, 4 mois, Anastasie Corbell, épouse de Ferdinand Valiquette.

VEZEAU — A Montréal, le 6, à l'âge de 40 ans, Paul Vézau, fils de Paul-Napoléon Vézau, décédé.

La Société Coopérative de FRAIS FUNÉRAIRES. Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires. HARBOR 5555. 302, RUE SAINTE-CATHERINE EST.

LA SESSION FEDERALE

(Suite de la 1ère page)

Les oppositionnistes ne manquent pas d'en faire la remarque à M. King. Celui-ci répondra probablement qu'il prend son bien où il le trouve.

Il se distinguait dans sa jeunesse par sa très grande charité. Tous les vendredis il allait servir les malades dans les hôpitaux et distribuait aux pauvres l'argent dont il pouvait disposer.

A sa première messe, au moment de la consécration, Jean eut une vision: un ange lui apparut au-dessus de l'autel, sous la figure d'un jeune homme, vêtu d'une robe blanche avec une croix rouge et bleue sur la poitrine. Ses bras se croisaient et ses mains se joignaient à ses pieds.

Une autre vision, lui fit comprendre le dessein de Dieu. S'étant retiré dans une solitude aux environs de Meaux, il y vint rencontrer l'ermite Félix de Valois.

Un jour, pendant qu'ils prenaient leur repas commun, parut au bord d'une fontaine, un cerf d'une éblouissante blancheur portant sur la tête, encadrée entre ses bois, une croix de couleur bleue et rouge. Les deux saints, au souvenir de la première vision de Jean, pensèrent que Dieu leur demandait de travailler à la délivrance des captifs. Ce fut l'origine de l'ordre célèbre de la Sainte-Trinité pour la Rédemption des chrétiens prisonniers des infidèles.

Jean et Félix se rendirent à Rome. Le pape Innocent III, avant eu la même vision que Jean de Matha, approuva leur institut qui prit dans la suite un très grand développement.

Un grand nombre de chrétiens captifs durent leur délivrance à saint Jean de Matha et à ses religieux.

Pour obéir au pape, le saint alla passer les deux dernières années de sa vie à Rome, où il visitait les prisonniers, consolait et assistait les malades, soulageait les pauvres et prêchait la parole de Dieu.

Il mourut le 8 février 1213.

UNE BREVE SEANCE AUX COMMUNES

De retour au Sénat, les Communes ont tenu une courte séance, moins courte toutefois que d'ordinaire, le jour de l'inauguration.

Il y avait à prendre connaissance de la démission d'un député ministériel, M. Lawrence A. Wilson (Vaudreuil-Soulanges) et de l'élection de quelques autres: MM. C.-E. Ferland (libéral, Joliette), R.-W. Gray (libéral, Lambton-Ouest), J.-E. Lawson (conservateur, York-Ouest), D.-B. Plunket (conservateur, Victoria).

Les quatre nouveaux ont été présentés au président, M. Rodolphe Lemieux, par leurs parrains. Pour les ministériels, c'étaient MM. Mackenzie King, Cardin et Elliott; pour les conservateurs, MM. Bennett, Hickman et Stevens. Cela s'est fait, de part et d'autre, à grands renforts d'applaudissements.

Puis au nom de la population du Canada, le premier ministre et le chef de l'opposition ainsi que les chefs de deux groupes de progressistes, MM. Robert Gardiner et John Evans, ont tenu à exprimer à leur souverain, George V, à l'occasion de sa maladie, un vœu de sympathie et de prompt et complet rétablissement.

Une résolution en ce sens a été proposée par M. Mackenzie King à la suite d'une allocution où il avait parlé du rôle joué par la royauté britannique. M. Bennett et les deux autres ont parlé pour l'appuyer. La résolution est transmise au Sénat pour qu'il l'adopte à son tour. Le texte en sera ensuite gravé et adressé au roi.

Le premier ministre et M. Bennett ont encore fait l'éloge d'un député décédé depuis la dernière session, M. W. T. Goodison, qui représentait Lambton-Ouest. Le chef de l'opposition a rappelé que M. Goodison avait siégé avec lui à la commission d'enquête des douanes, en 1926.

Le bill no 1, concernant l'administration du serment d'office, a été voté en première lecture. Le grand débat commença demain, M. T. M. C. E. Ferland, le nouveau député de Joliette, appuiera l'adresse en réponse au discours du trône. On prévoit ensuite un ajournement pour jusqu'à lundi, demandé par M. Bennett.

LES RESSOURCES NATURELLES DE L'OUEST

Comme la séance avait été levée, le premier ministre, en réponse à une question, a appris à M. Bennett que le dossier concernant toute la correspondance au sujet de l'abandon des ressources naturelles de l'Ouest aux gouvernements de ces provinces sera déposé dès demain. Ce dossier donnera sûrement lieu plus tard à un débat d'importance.

La session s'est ouverte avec le cérémonial ordinaire, mais sans rien de sensationnel. Qui sait cependant ce qu'elle peut nous réserver de surprises?

Emile BENOIST

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES BOULANGERS

C'est demain soir qu'a lieu à la salle No 5, édifice des syndicats catholiques, 1231, DeMontigny est, l'assemblée générale des membres du syndicat catholique national des boulangers. Le principal ordre du jour est l'élection des officiers. Tous les membres sont appelés à venir déposer leur vote en faveur du candidat de leur choix.

On a vu par les journaux que MM. C. Bernier, J. Lacombe, président du syndicat, et M. L. L. Lafortune, annuaire, avaient rencontré mercredi dernier les autorités municipales relativement à l'observance du dimanche dans les boulangeries. Un rapport complet sera fait sur la situation.

Il y aura aussi initiation de plusieurs nouveaux membres. Tous les syndiqués sont priés d'assister sans faute. Tous les boulangers qui désirent faire partie de l'organisation et contribuer de la sorte à la suppression du travail du dimanche, à l'augmentation des salaires et autres améliorations, sont cordialement invités. On leur donnera tous les renseignements désirés. Qu'on vienne donc en foule. Par ordre.

Le service funèbre de M. Molson

Le service funèbre de M. F.-W. Molson, président de la Brasserie Molson, a eu lieu hier, à l'église anglicane St-Georges. Une foule imposante est allée lui rendre un dernier hommage.

MM. H.-W. Molson, F.-S. Molson et S.-T. Blacklock, conduisaient le deuil; les autres membres de la famille étaient: MM. J. Dinham Molson, F.-H.-P. Molson, Walter Molson, Kenneth Molson, Claude B. Robin, R. Clerk, Reginald Molson, Edward Molson et Charles E. Sprague.

Venaient immédiatement à la suite, les amis intimes de M. Molson: MM. E.-W. Beatty, sir Charles Gordon, M. le sénateur White, sir Herbert Holt et autres. Un grand nombre d'autres étaient venus de l'extérieur: l'hon. Thomas Ahearn, d'Ottawa; le sénateur J.-S. McLaughlin, de Sidney, N.-E.; A.-H. McGree, de Lennoxville; M. Arthur Price, de Québec; et Mme Price; D. C. Coleman, de Winnipeg; et l'hon. Randolph Bruce, lieutenant-gouverneur de la Colombie Anglaise, était représenté par le colonel George Cantlie, D.S.O.

On remarquait encore dans l'assistance, parmi une foule d'autres: M. le juge R.-A.-E. Greenfield, sir Montagu Allan, sir Frederick William-Taylor, N.-H. Macaulay, lord Shaughnessy, lord Atholstan, Gordon-W. McDougall, sir Georges Garneau, Col. D.-R. McCaig, le juge C. Lane, l'hon. C.-J. Doherty, Zéphirin Hébert, le juge Bond et M. Beaudry-Leman.

Au garde d'honneur de la police du Pacifique Canadien, marchait en tête du cortège et huit laudaux automobiles portaient les ofrandes florales.

Conférence sur la Gaspésie

Le DR L. PARISEAU AU CERCLE UNIVERSITAIRE, LE 16

Le samedi soir, 16 février, à sept heures et demie précises, au Cercle, dîner-causerie où M. le docteur Léo Pariseau sera l'hôte d'honneur et le conférencier. M. Pariseau entretiendra les membres, à l'issue du dîner, d'un sujet d'actualité: La Gaspésie, M. Pariseau illustrera cette conférence sur une région de notre province appelée à un grand développement prochain du point de vue touristique, de projections lumineuses, de photographies en couleur, qu'il a prises lui-même, à Percé, à l'île Bonaventure et dans les environs. Elles sont tout à fait inédites et très belles.

Présidence de M. le docteur Téphore Pariseau; remerciements de M. Anatole Desy.

LETTRES DE FADETE

Toutes les séries, 3e, 4e, 5e, 55c franco chacune.

Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

Petite vie des saints

8 FEVRIER, S. JEAN DE MATHA, fondateur de l'Ordre de la très sainte Trinité

Saint Jean de Matha naquit en 1160 au village de Faucon en Provence, de parents illustres par leur noblesse, qui le vouèrent à Dieu sous la protection de la très sainte Vierge.

Il se distinguait dans sa jeunesse par sa très grande charité. Tous les vendredis il allait servir les malades dans les hôpitaux et distribuait aux pauvres l'argent dont il pouvait disposer.

A sa première messe, au moment de la consécration, Jean eut une vision: un ange lui apparut au-dessus de l'autel, sous la figure d'un jeune homme, vêtu d'une robe blanche avec une croix rouge et bleue sur la poitrine. Ses bras se croisaient et ses mains se joignaient à ses pieds.

Une autre vision, lui fit comprendre le dessein de Dieu. S'étant retiré dans une solitude aux environs de Meaux, il y vint rencontrer l'ermite Félix de Valois.

Un jour, pendant qu'ils prenaient leur repas commun, parut au bord d'une fontaine, un cerf d'une éblouissante blancheur portant sur la tête, encadrée entre ses bois, une croix de couleur bleue et rouge. Les deux saints, au souvenir de la première vision de Jean, pensèrent que Dieu leur demandait de travailler à la délivrance des captifs. Ce fut l'origine de l'ordre célèbre de la Sainte-Trinité pour la Rédemption des chrétiens prisonniers des infidèles.

Jean et Félix se rendirent à Rome. Le pape Innocent III, avant eu la même vision que Jean de Matha, approuva leur institut qui prit dans la suite un très grand développement.

Un grand nombre de chrétiens captifs durent leur délivrance à saint Jean de Matha et à ses religieux.

Pour obéir au pape, le saint alla passer les deux dernières années de sa vie à Rome, où il visitait les prisonniers, consolait et assistait les malades, soulageait les pauvres et prêchait la parole de Dieu.

Il mourut le 8 février 1213.

Reponses à des interpellations

Québec, 8, (D. N. C.). — Répondant à quelques interpellations, faites, hier, par les membres de l'opposition, M. Mercier, ministre des terres et forêts, a appris à M. Guertin de Hull, que le gouvernement ne pouvait tenir de statistiques exactes du nombre d'enfants vivant dans les chantiers de coupe de bois parce que leurs parents et eux-mêmes ne demeurent pas durant la période de coupes. Le gouvernement a constaté cependant que ce sont les petits exploitants de la forêt qui amènent avec eux, une partie de leur famille ou leur famille entière arrivant ou sortant de la forêt à des dates très irrégulières, ce qui complique encore le contrôle de leur mouvement.

Diner des directeurs de funérailles

Un groupe de l'Association des directeurs de funérailles de l'Ontario ont été hier soir les invités de leurs confrères de Montréal, à un dîner à l'Hôtel Queen.

MM. J. Lecavalier, vice-président de l'Association des directeurs de la Province de Québec, et Magnus Poirier, secrétaire, avaient été rencontrés leurs hôtes à Ottawa, où ils tenaient leur convention, mercredi. Les orateurs ont été l'échevin Allan Bray, maire-suppléant, MM.

VERITABLE REMÈDE DE LA FAMILLE LES PASTILLES VALDA SONT INDISPENSABLES pour PRÉSERVER les Organes Respiratoires ou pour SOIGNER les Rhumes, Maux de Gorge, Laryngites, Bronchites, etc.

En Vente partout Les Exiger EN BOITES portant le nom VALDA

Agent Général pour le Canada: J. ALFRED OUMET 81, St. Paul St. Est, MONTREAL.

Nouveau conseil du Roi

Saint-Hyacinthe, 8 (D.N.C.). — En vertu d'un arrêté ministériel, Me T. Adéard Fontaine, avocat de cette ville, vient d'être nommé conseil du roi, Me Fontaine, qui est originaire de La Présentation, est un ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Trois nouveaux sénateurs

Ottawa, 8. — Trois nouveaux sénateurs ont fait leur entrée à la Chambre Haute, hier après-midi, MM. Hance-J. Logan, de Amherst, N.-E., Walter Foster, de Saint-Jean, N.-B., et H. Horsey, d'Ottawa. Le Sénat s'est ajourné à lundi soir prochain.

Conseil Central

Le Conseil Central des syndicats catholiques nationaux se réunit ce soir, à 8h. 15 p. m., à la salle No 1, Edifice des syndicats catholiques, 1231, DeMontigny est. Rapport du comité exécutif; rapports des officiers et des délégués. Communications importantes. Tous les délégués sont priés d'assister. Par ordre.

Dîner des directeurs de funérailles

Un groupe de l'Association des directeurs de funérailles de l'Ontario ont été hier soir les invités de leurs confrères de Montréal, à un dîner à l'Hôtel Queen.

MM. J. Lecavalier, vice-président de l'Association des directeurs de la Province de Québec, et Magnus Poirier, secrétaire, avaient été rencontrés leurs hôtes à Ottawa, où ils tenaient leur convention, mercredi. Les orateurs ont été l'échevin Allan Bray, maire-suppléant, MM.

Les orateurs ont été l'échevin Allan Bray, maire-suppléant, MM.

Les orateurs ont été l'échevin Allan Bray, maire-suppléant, MM.

Les orateurs ont été l'échevin Allan Bray, maire-suppléant, MM.

Les orateurs ont été l'échevin Allan Bray, maire-suppléant, MM.

Les orateurs ont été l'échevin Allan Bray, maire-suppléant, MM.

Les orateurs ont été l'échevin Allan Bray, maire-suppléant, MM.

Les orateurs ont été l'échevin Allan Bray, maire-suppléant, MM.

Les orateurs ont été l'échevin Allan Bray, maire-suppléant, MM.

Les orateurs ont été l'échevin Allan Bray, maire-suppléant, MM.

Les orateurs ont été l'échevin Allan Bray, maire-suppléant, MM.

Les orateurs ont été l'échevin Allan Bray, maire-suppléant, MM.

Les orateurs ont été l'échevin Allan Bray, maire-suppléant, MM.

Les orateurs ont été l'échevin Allan Bray, maire-suppléant, MM.

Les orateurs ont été l'échevin Allan Bray, maire-suppléant, MM.

Les orateurs ont été l'échevin Allan Bray, maire-suppléant, MM.

Les orateurs ont été l'échevin Allan Bray, maire-suppléant, MM.

Les orateurs ont été l'échevin Allan Bray, maire-suppléant, MM.

Les orateurs ont été l'échevin Allan Bray, maire-suppléant, MM.

Les orateurs ont été l'échevin Allan Bray, maire-suppléant, MM.

Les orateurs ont été l'échevin Allan Bray, maire-suppléant, MM.

Les orateurs ont été l'échevin Allan Bray, maire-suppléant, MM.

Vichy Supreme Une Limonade Gazeuse PURGATIVE

Eau de Vichy pure aromatisée au citron. C'est un purgatif effervescent dont le goût est absolument semblable à celui de la limonade — un verre à vin chaque matin vous maintiendra en bonne santé. Réclamez-la chez votre pharmacien.

Agent général pour le Canada J. ALFRED OUMET 81, RUE ST-PAUL EST, MONTREAL.

CHOCOLAT-MENIER Excellence Vanille papier blanc Santé Croquettes et Pastilles.

RHUME DE CERVEAU, CATARRHE NAZALINE du Dr CHRETIEN ZAUGO. PRESCRITE DEPUIS 20 ANS. PREVIENT LA GRIPPE

Essayez le SAINDOUX Graisse pur lard de S. L. CONTANT Ltée

HOTEL PLACE VIGER SOUPER DANSANT TOUS LES SAMEDIS SOIRS DE 7.30 A LA FERMETURE MAGNIFIQUE ORCHESTRE ATMOSPHERE AGREEABLE \$1.50 COUVERT COMPRIS PLACES RESERVEES A MARQUETTE 5721

A Longueuil Lundi, le 11 février prochain, le nouveau conseil de la ville de Longueuil tiendra sa première assemblée sous la présidence de M. le maire Brail. Le conseil de Longueuil compte un nouvel échevin, M. Hilaire Dubuc. Le R. P. Jules Poitras Le nouveau supérieur du Séminaire de Sainte-Croix, à Saint-Laurent, est le R. P. Jules Poitras.

CHEZ FOISY

MAITRES de la musique. Entendez leurs compositions sur Records Victor V.E. Orthophonic... Etiquette rouge

BEETHOVEN Symphonie No 3 en mi bémol majeur "Eroica" Direction: Albert Coates, (Angleterre) 9043-9048 avec album — \$9.75 Sonate en la majeur "La Sonate de Kreutzer" Isidore Menges, violon; Arthur de Greef, piano, (Angleterre) 9001-9004 avec album — \$6.75 La 5e Symphonie en do mineur Orchestre du Royal Albert Hall, Direction: Sir Landon Ronald, (Angleterre) 9029-9032 avec album — \$6.75 Symphonie No 9 en ré mineur (Chorale) Direction: Albert Coates, (Angleterre) 9061-9068 avec album — \$13.25 Symphonie No 7 en la majeur Orchestre Symphonique de Philadelphie, Direction: M. Leopold Stokowski 6669-6674 avec album — \$11.00

BRAHMS Symphonie No 1 en do mineur Orchestre Symphonique de Philadelphie, Direction: M. Leopold Stokowski 6657-6662 avec album — \$14.00

MOZART Symphonie en do majeur, Op. 41 "Jupiter" Orchestre Symphonique de Londres (Angleterre) Direction: Albert Coates 9201-9204 avec album — \$6.75

SCHUBERT Symph. No 8 en si mineur "La Mélodie Inachevée" Orchestre Symphonique de Philadelphie, Direction: M. Leopold Stokowski 6663-6665 avec album — \$8.25 Trio No 1 en si bémol Alfred Cortot (piano) Jacques Thibaud (violin) Pablo Casals (violoncelle) 8070-8073 avec album — \$12.75 (Angleterre) Symphonie No 7 en do majeur Orchestre Symphonique de Londres (Angleterre) Direction: M. Léo Blech 9235-9240 avec album — \$9.75

Stravinsky — Dvorak — Rimsky-Korsakov — Mendelssohn — Tchaikowsky — Franck

Chez Foisy Frères Inc. pour votre Orthophonic et Radio

Tél. H.A.R. 4622 292 RUE STE. CATHERINE EST- ANGLE SANGUINET

Demain: Samedi, 9 février 1929.
S. Cyrille d'Alexandrie, év. et docteur.
Lever du soleil: 7.12.
Coucher du soleil: 5.18.
Lever de la lune: 7.33.
Coucher de la lune: 5.01.
Nouvelle lune, le 5, à 9 h. 55 m. du soir.
Premier Quartier, le 16, à 7 h. 23 m. du soir.
Dernier Quartier, le 1, à 9 h. 10 m. du mat.
Pleine Lune, le 23, à 1 h. 59 m. du soir.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

NEIGE LOCALE
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum—29.
Minimum—17.
Même date l'an dernier—18.
BAROMÈTRE
10 heures a.m. 30.04, 11 heures a.m. 30.06,
MIDI 30.07.
Chiffres fournis par la Maison L.-R.
de Meslé, 302A, St-Denis, Montréal.

S. S. Pie XI sortirait de sa réclusion volontaire à Pâques

Sa Sainteté célébrerait la messe à Saint-Jean-de-Latran ou à Saint-Charles — On s'attend à ce que des cardinaux et des archevêques soient nommés sénateurs italiens

ROME, 8 (S.P.A.) — La signature du traité de conciliation et du concordat entre le Vatican et le gouvernement italien a été remise de dimanche à lundi matin.
L'on s'attend à ce que des cardinaux et des archevêques soient nommés sénateurs; cela sera conforme à la coutume qui existait avant la rupture de 1870.

Le Pape ne mettra probablement pas fin à sa réclusion volontaire avant Pâques; on croit qu'il ira ce jour-là célébrer la messe à Saint-Jean de Latran, mère de toutes les églises, ou à Saint-Charles où il a dit sa première messe il y a cinquante ans.

L'influenza fait de nombreuses victimes en Angleterre

LONDRES, 8 (S.P.A.) — L'influenza augmente et a presque doublé le nombre de ses victimes dans les villes anglaises. Londres a été fort éprouvée, mais Liverpool et Manchester encore plus. Même Birmingham, Sheffield, Leeds et Bristol, où l'épidémie est comparativement faible, ont subi beaucoup de décès.

Dans 107 villes, les décès par influenza et broncho-pneumonie sont montés de 16.4 le 12 janvier à 21 par mille la semaine dernière, presque le double du taux normal annuel de 11.

Ces 107 villes ont eu 652 morts la semaine dernière par influenza seulement, contre 321 la semaine précédente; depuis le 1er janvier, il y en a eu 1,373 contre 603 pour la même période en 1928. Ces chiffres ne comprennent pas la pneumonie.

M. T.-D. Bouchard ira en Europe

Saint-Hyacinthe, 8 (D. N. C.) — S. H. le maire T.-D. Bouchard, de Saint-Hyacinthe, député du comté du même nom à la Législature provinciale et orateur suppléant de la Chambre, a demandé à la ville un congé s'étendant du 21 février courant au 1er mai prochain. M. Bouchard se rend en Espagne où il assistera, comme délégué de l'Union des municipalités de la province de Québec, dont il est secrétaire, à un congrès de municipalités qui se tiendra là-bas.

George V partira pour Bognor demain

Londres, 8 (S. P. A.) — Tout est prêt pour le départ du roi pour la mer demain matin, et tout dépend maintenant de la température et de la décision finale des médecins. Rien n'a été négligé pour assurer au malade un voyage confortable. L'ambulance qui le transportera est munie d'un lit dont les multiples ressorts amortissent tous les chocs; cette voiture peut atteindre une grande vitesse, mais trois heures ont été allouées pour le trajet qui est de moins de 70 milles. Un des médecins du roi sera à son côté durant le voyage, ainsi qu'une infirmière.

Livres aimables

Certains livres sont aimables à vendre parce qu'on est assuré qu'ils répondront à l'attente de l'acheteur et que, parfois même, ils la dépasseront. Tel est le cas de LA CUISINE MODERNE qui ne provoque que des exclamations de contentement chez ceux qui se le procurent.
La plupart des clients nous sont adressés par des gens déjà en possession de LA CUISINE MODERNE.
On peut dire de ce traité qu'il est la perfection du genre, bien qu'il se vende à un prix exorbitant modique étant donné qu'il contient plus de 600 pages et qu'il est revêtu d'une forte reliure toile.
LA CUISINE MODERNE, au comptoir et par la poste, \$2.00.
Autres ouvrages fortement recommandés:
L'ALMANACH CATHOLIQUE FRANÇAIS au comptoir et par la poste, 50c.
LA PENSION LEBLANC par Robert Choquette primée au concours d'Action Intellectuelle au comptoir et par la poste \$1.00.
LA GEOGRAPHIE HUMAINE DE MONTREAL (également primée) par Raymond Tanque, au comptoir et par la poste \$1.00.
MARGES D'HISTOIRE par l'abbé Olivier Maurault, au comptoir et par la poste \$1.00.
LE SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430, Notre-Dame est, Montréal.

"L'AFFAIRE DE PROVIDENCE"

La brochure reproduisant les articles de M. Bourassa est en vente à la Librairie du "Devoir" au prix de 5 sous unifié.

Pour les expéditions par la poste (ou messagerie, aux frais de l'acheteur):

L'unité	5 sous franco
12 exemplaires	50 —
25 —	\$1.00 —
100 —	3.50 —

La musique

LE CONCERT RODRIGUE-KELSEY

Parmi les concerts de la saison, celui qu'ont donné hier soir Mlle Juliette Rodrigue, pianiste, et Sylvia Kelsey, chanteuse, tiendra un bon rang, par plus d'une qualité.

Mlle Rodrigue est une artiste intéressante. Douée d'un métier sûr, d'une touche claire et nette, elle met une intelligence vive et exacte dans l'interprétation de ses pièces et une compréhension des relations sonores qu'on ne rencontre pas toujours chez d'autres. La manière dont elle comprend Beethoven et Schumann, par exemple, et sa faculté d'extérioriser sa pensée ne peuvent que satisfaire les plus exigeants. Sans doute ne donne-t-elle pas et ne lui demande-t-on pas l'autorité et l'envergure des virtuoses du concert formés par de longues années de travail et d'exécutions publiques. Mais, à maints points de vue, elle ne rougirait pas de la comparaison, si la comparaison n'était pas une chose dont on ne doit jamais se servir qu'entre égaux en renommée.

Il y a chez cette pianiste, plus que des promesses: un fait accompli qui est la possession entière de ses moyens techniques au service d'une vive compréhension. Elle a été vivement applaudie et rappelée et l'on ne peut dire que ces applaudissements fussent des témoignages d'amitié, puisqu'elle est presque une étrangère pour Montréal et que plus d'un bon trois-quarts de l'auditoire ne la connaissait pas.

Mlle Sylvia Kelsey a chanté des lieds d'Hugo Wolf, de Schubert, des mélodies de Turina, de Duparc, de Debussy, une couple d'extraits d'opéra, du Carpentier et du Parry, chacune en sa langue, effort méritoire qu'il faut d'autant plus reconnaître que son italien, son espagnol et son allemand avaient une bonne qualité d'exactitude. Voix claire et même claironnante, mais agréable, suffisamment agile, elle semble moins à l'aise dans les œuvres françaises modernes qu'ailleurs. Dans *my heart is like a singing bird* de Parry, par exemple, comme dans *l'Alouette* de Schubert ou le *Verbor-genheit* d'Hugo Wolf, elle est bien mieux que dans la *Chanson* de Duparc ou *Fantoches* de Debussy. Les premiers ont de l'enlèvement, les seconds sont chantés exactement. C'est peut-être dans les extraits d'opéra (*La flûte magique* et une scène de *Faust*) que Mlle Kelsey donne la meilleure mesure de ses moyens qui sont remarquables et l'air d'Hubert Parry, qu'elle a dû biffer, s'apparente fort aux morceaux lyriques. Elle y marque, pour ce genre, une espèce de prédilection qui la ferait probablement remarquer à la scène. C'est une chanteuse que le travail développera certainement.

Les deux artistes méritent les applaudissements qu'elles ont reçus et qui devront les encourager dans leur carrière.

Frédéric PELLETIER

L'élection dans Crémazie

Les adversaires de l'échevin Joseph Monette, qui vient d'être élu aux élections d'hier dans le quartier Crémazie, ont jusqu'à demain pour demander le recomptage des votes. S'il n'y a pas de contestation d'élection après le recomptage, M. Monette sera déclaré élu et le greffier l'assurera. Après avoir été assermenté, il pourra prendre part aux délibérations du conseil.

A midi, les adversaires de M. Monette n'avaient pas encore signifié leur désir que le recomptage des votes leur soit donné hier dans Crémazie soit fait.

Toral sera fusillé demain

Mexico, 8 (S. P. C.) — Jose de Leon Toral, meurtrier du président Obregon, en est à sa dernière journée à passer en prison. A moins de développements imprévus, l'exécution aura lieu demain matin. Un peu avant l'aurore, Toral sera conduit dans une petite cour du pénitencier et sera fusillé par un peloton de soldats, comme représailles de son crime commis dans un restaurant, le 17 juillet dernier.

Dernier bulletin de santé de George V

Londres, 8 (S. P. A.) — Les médecins du roi ont publié, ce matin, le bulletin suivant: Le progrès de Sa Majesté, bien que lent, continue. Une radiographie prise ce matin confirme l'évidence clinique que l'état des poumons est maintenant normal. Si le temps le permet, Sa Majesté quittera le palais à 10 heures 30 demain matin, pour Craigweil House.

L'état de Foch est stationnaire

Paris, 8 (S. P. A.) — L'état du maréchal Foch est stationnaire. Le Dr Davenières, pour se rendre au désir de Mme Foch, qui déplore la publicité donnée à la maladie de son mari, n'a pas donné d'autres détails.

Mgr Pâquet de retour à Québec

Québec, 8 (D. N. C.) — Mgr L. A. Pâquet, est revenu d'un voyage de trois mois dans le sud des Etats-Unis.

Rapport du chef Langevin

SUR LE TRAVAIL ACCOMPLI PAR LES AGENTS DE POLICE DE MONTREAL EN 1928 ET SUR CELUI DU BUREAU MUNICIPAL DES DETECTIVES.

Le rapport annuel du directeur de police Langevin vient d'être transmis au directeur des services municipaux, M. Jules Crépeau, rapport indiquant le travail accompli par les agents de police durant l'année 1928, ainsi que par le bureau municipal des détectives, dirigé par l'inspecteur intérimaire en charge Lemire.

Par ce rapport on constate que le nombre des arrestations en 1928 a été de 15,516, à comparer à 14,479 en 1927, chez les hommes; ce qui des arrestations chez les garçons a été de 700 en 1928, à comparer à 889 en 1927; celui des femmes a été de 390 en 1928, à comparer à 1,839 en 1927; celui des illettes a été de 56 en 1928, à comparer à 48 en 1927. Ces chiffres forment un total de 19,662 pour 1928, contre 17,255 en 1927.

Parmi les principales arrestations, chez les hommes, au cours de l'année dernière, on constate les suivantes: 109 vols d'automobiles; 636 vols ordinaires; 9 vols de grand chemin; 12 vols à main armée; 147 vols avec effraction; 16 vols avec violence; 192 pour vente de boissons sans licence; 4 pour vente de narcotiques; 1 pour vente de billets de loterie; 48 pour vente d'informations sur les courses; 28 pour vols de passage sur les chemins de fer.

Chez les garçons: assaut simple, 5; conduire une bicyclette sans lumière, 32; conduire une bicyclette sur le trottoir, 10; causer du tapage, 4; cruauté envers les animaux, 1; dommages à la propriété, 65 (130 en 1927); fausse alarme, 2; désertir ses parents, 15; flâner la nuit, 60; crime d'incendie, 3; jouer à la balle dans la rue, 16; lancer des boules de neige, 1; mendier, 12; porter sur soi une arme offensive, 15; passer un faux chèque, 1; solliciter comme guide sans permis, 17; tentative de vol, 9; tentative de vol d'automobile, 3; tentative de vol avec effraction, 3; troubler la paix, 14; tentative de suicide, 1; trouvé dans un blind-pig, 2; vagabondage, 23; vol ordinaire, 199; vol avec effraction, 45; vol d'auto, 5; vol à l'étalage, 12.

Chez les femmes: assaut grave et simple, 50; avoir des narcotiques en sa possession, 10; abandonner un enfant, 1; avoir une machine automatique en sa possession, 14; avoir un alambic, 1; conduire un auto sans permis, 2; conduite indécente, 40; conspiration, 1; dire la bonne aventure, 4; faire de la vitesse avec un auto, 7; flâner, 328; ivresse, 209; ivresse et conduite désordonnée, 74; recel, 8; refus de payer son chauffage, 13; trouvé dans une maison de paris, 9; trouvé dans un blind-pig, 19; tentative de suicide, 18; tentative de meurtre, 1; tenir une maison de désordres, 382 (237 en 1927); trouvé dans une maison de désordres, 717 (413 en 1927); vagabondage, 116; vente de boissons sans permis, 66; vol, 37.

Chez les fillettes: conduite indécente, 6; désertir ses parents, 16; trouvé dans une maison de désordres, 7; vols, 14; vagabondage, 3.

LES MANDATS

Le nombre des mandats exécutés a été, chez les hommes, de 1,874 en 1928, contre 1,672 en 1927; chez les femmes, 574 en 1928, contre 417 en 1927; chez les garçons et chez les fillettes, 100 en 1928, à comparer à 126 en 1927.

Dans les statistiques générales, on constate que le nombre des rapports reçus des constables de faction a été de 430,631 en 1928, contre 124,661 en 1927, indiquant un travail beaucoup plus élaboré chez nos policiers. On remarque de même une augmentation dans les rapports reçus des officiers de service. Le total de ces rapports a été de 52,778 en 1928, contre 9,557 en 1927.

A l'item des services accomplis par le service de police en 1928, on constate les chiffres suivants: Appels à la police avec arrestations, 4,071; appels à la police sans arrestations, 40,883; magasins restés ouverts, 2,750; valeur des objets trouvés par la police, 86,692; valeur des objets perdus, trouvés par la police, et remis au bureau de la sûreté, \$2,957; nombre d'automobiles volées, rapportées par la police, 1,183; nombre d'autos retournées aux propriétaires, 705; valeur des autos retrouvées, \$770,235.

CHEZ LES DETECTIVES

Parmi les plaintes reçues au bureau des détectives, on constate 7 pour meurtre, 1928, contre 1 en 1927. Pour l'année 1928, les autres plaintes sont comme suit: vols de grand chemin, 49; vols à main armée, 109; vols avec effraction, 1; 616; vols avec fausse clé, 715; vols simples, 4,638; tire-laine, 260; escroqueries, 30; autos volées, 1,510; vols de fait graves, 33; vols de chevaux et voitures, 102; opérations criminelles, 3; suicides, 41; tentatives de suicide, 44; enlèvements, 2; personnes trouvées mortes, 446; soit un total, avec les autres chiffres, de 17,715 en 1928, contre 10,839 en 1927.

On constate que le rapport donne 1,303 arrestations faites par les détectives en 1928, à comparer à 1,221 en 1927. La valeur de la marchandise recouvrée a été de \$221,249 en 1928, contre \$176,929 en 1927. La valeur des autos recouvrées a été de \$972,650 en 1928, contre \$548,921 en 1927.

S.S. Pie XI confère avec le cardinal Gasparri et Mgr Pascelli

Rome, 8 (S. P. A.) — Ce matin Sa Sainteté Pie XI a reçu le cardinal Gasparri et Mgr Pascelli, nonce papal à Berlin; avec eux il a examiné les documents concernant l'accord qui sera signé lundi matin.

On sait qu'il y a deux traités. L'un concerne la solution de la question romaine; l'autre plus volumineux, comprend le concordat. Le premier aura un caractère international, et l'autre n'aura trait qu'à la législation ecclésiastique et religieuse d'Italie.

M. Tremblay présente un bill sur le suffrage féminin

Québec, 8 (D. N. C.) — La Chambre n'a siégé que quelques minutes ce matin pour adopter quelques bills privés en troisième lecture et elle s'est ajournée ensuite à mardi après-midi, à trois heures.

Le feuilleté contient aujourd'hui un avis de bill présenté par M. Wm Tremblay, de Maisonneuve, relativement au droit de vote des femmes et à leur éligibilité.

Funérailles de Mme Remi Carignan

Les funérailles de Mme Remi Carignan, née Adrienne Patenaude, ont eu lieu ce matin, à Lachine. Le service a été chanté dans l'église des Saints-Anges-Gardiens. M. l'abbé Victor Thérien, curé, a officié, assisté de M. l'abbé Adolphe Piché, curé de St-Paul de l'Île-aux-Noix, et de M. l'abbé M. Beaudry, vicaire à Lachine.

On remarquait au sanctuaire: M. l'abbé Z.-N. Hurteau, curé de Notre-Dame de Perpetuel Secours, M. l'abbé J.-E. Provost, curé du Très-Saint-Sacrement de Lachine; M. l'abbé Henri Brien, chapelain de l'hôpital Saint-Joseph, les RR. PP. Pierre Pispin et Clément, de l'Ordre des représentants des Clercs de Saint-Viateur, et quelques autres.

On remarquait dans les nombreux cortège: M. Remi Carignan, et ses trois fils, MM. Philippe, Jean et Henri Carignan; M. Louis Patenaude, frère de la défunte; MM. J. Dubois, Dr Bernier, Raoul Carignan, Anatole Carignan, Georges Carignan, beaux-frères; M. D. Viau, maire de Lachine, et plusieurs autres.

L'épidémie d'influenza dans le nord de la Belgique

Bruxelles, 8 (D. N. C.) — Les provinces du nord de la Belgique sont actuellement sérieusement affectées par une épidémie de grippe. A Gand, Bruges et Malines, l'épidémie prend des proportions alarmantes; un tiers de la population de Bruges est malade et à Gand, un quart des habitants sont malades. Partout les écoles sont fermées et les affaires sont désorganisées.

A Bruxelles et dans les provinces du sud, l'influenza n'est pas encore à l'état épidémique.

Le cardinal Rouleau nommé Grand-Croix de l'Ordre du St-Sépulcre

Québec, 8 (D. N. C.) — Un câblagramme de Jérusalem reçu ce matin annonce que le cardinal Rouleau est fait "Grand-Croix" de l'Ordre Equestre et Militaire du Saint-Sépulcre par Mgr Barlassina. C'est la première décoration du genre au Canada.

Le commandeur Ernest Gôté est aussi créé Grand-Officier du même ordre. Un chapitre de l'ordre sera fondé prochainement à Québec et Son Eminence accepterait d'en être le grand Maître.

Chef conservateur au Sénat

Ottawa, 8 (D. N. C.) — Un caucus des sénateurs conservateurs a choisi, ce matin, le sénateur W.-B. Willoughby, de Moose Jaw, comme chef du parti à la Chambre haute.

De Valera condamné à la prison

Belfast, 8 (S. P. A.) — Eamon de Valera a été condamné à un mois de prison pour avoir voulu entrer dans l'Ulster, malgré l'interdiction de sept années prononcée contre lui.

La requête contre M. McCaughan

Mes Oscar Gagnon et Paul St-Germain ont présenté ce matin leur requête en mandamus contre M. A. McCaughan, pour obtenir que M. A. l'Archevêque ait le droit de consulter les listes électorales en préparation. La cause est ajournée pour audition.

Le procès de Jackson

La Cour d'assises a continué ce matin la cause de Jackson, accusé d'homicide involontaire de Nellie Cohen, dans un accident d'auto. Jackson a témoigné pour sa propre défense.

A Wall Street

Le marché se rétablit en hausse

Les cuivres en demande — Plusieurs titres reprennent en partie leurs pertes d'hier

New-York, 8 — Le maintien à 5% du taux de réescompte a plus que contrebalancé l'augmentation de \$110,000,000 dans le montant des prêts aux courtiers comme facteur sur le mouvement des cours et ceux-ci ont repris à la hausse ce matin. Kennecott Copper a réalisé un gain de 3 points tandis que International Harvester, Johns Manville, Radio et U. S. Realty ont réalisé des avances de 2 points et plus. Pennsylvania Railroad a été un des rares points faibles de la liste en faisant un recul de 1 point. Par la suite, Midland Steel Products a aussi commencé à reculer pour tomber de 5 points tandis que Kroger Stores, A. M. Buyers, Western Dairies ont reculé de 2 points et plus.

Les cuivres ont repris leur mouvement de hausse à la nouvelle de l'avance du prix de ce métal. Calumet and Arizona, Cerro de Pasco et American Smelting se sont améliorés de 2 points et plus. Les aciers ont aussi été plus en demande à la suite du rapport sur les besoins de l'industrie automobile et des chemins de fer qui viennent de donner plusieurs importantes commandes. Bethlehem s'est amélioré à la suite de l'adoption du bill naval, ce qui doit signifier d'importantes commandes pour cette compagnie.

Johns Manville a augmenté son avance initiale à 6 points, General Electric à 3 1/2 et Mexican Seaboard à 3 tandis que Packard Motors, Wright, Consolidated Gas, Good-year s'avancèrent de 2 et plus dans la première heure.

En Bourse locale

Les cours se rétablissent en hausse

Presque toute la liste se rétablit lentement — Dans quelques cas, le recul d'hier est presque complètement récupéré

Le marché local se rétablit, assez lentement dans certains cas, mais d'une façon générale toute la liste est en hausse. Les avances les plus caractéristiques ont été Consolidated Smelting et Dominion Glass qui ont presque complètement effacé leur recul d'hier, le premier s'élevant de 20 points à 510 et le second de 8 à 188.

Les deux vedettes, après avoir essuyé un premier mouvement de hausse, ne se sont toutefois pas maintenus et Nickel est revenu à 60 3/4, une avance de 3-4 sur hier, après avoir touché 62. Brazilian s'est aussi amélioré de 3-4 à 72 3/4 après avoir touché 74. Il avait débuté en baisse à 71 1/2.

Dans l'ensemble, les pouvoirs ont manifesté une grande fermeté. Quebec Power s'améliorant de 3-4 à 92 1/4, tandis que Power Corp. à 112 1/2 et Montreal Power s'avancèrent de 1-2. Shawinigan a repris 1-2 point. Seules les deux classes de B.C. Power ont fléchi de quelques fractions.

L'exécution de Chabot

LES DECLARATIONS OFFICIELLES

Joseph Chabot, condamné à mort pour avoir assassiné Josephine Laperrière Fiset, a été exécuté ce matin à la prison de Montréal.

Le shérif a refusé toute admission aux journalistes et il a rédigé pour les journaux le communiqué suivant:

DECLARATION DU SHERIF D'AUTRES

"Nous, soussignés, déclarons par le présent, que la sentence de mort a été, ce matin, exécutée sur Joseph Chabot, dans la prison commune du district de Montréal, à Montréal, Que."

Daté à Montréal, Québec, ce huitième jour de février, A.D. 1929.

(Signé) Omer Lapierre, shérif.

Jules Godin, député-greffier de la Couronne.

Nap. Séguin, gouverneur.

CERTIFICAT D'EXECUTION DE LA SENTENCE DE MORT

"Je soussigné, Em. P. Benoît, médecin de la prison commune du district de Montréal, à Montréal, Québec, certifie par le présent que j'ai ce jourd'hui, examiné le corps de Joseph Chabot, sur lequel sentence de mort a été ce jourd'hui exécutée dans ladite prison commune et que sur cet examen, j'ai constaté que ledit Joseph Chabot était mort."

Daté à Montréal, Québec, ce huitième jour de février, A.D. 1929.

(Signé) Em. P. Benoît, médecin de la prison.

VERDICT

"Nous les soussignés, après avoir entendu la preuve déclarons: Que le cadavre sur lequel nous avons tenu enquête est bien celui de Joseph Chabot, condamné le 10 novembre 1928, à être pendu le 8 février 1929, pour avoir tué et assassiné Alphonsine Fiset, née Laperrière, le 2 juin 1928, à Montréal. Déclarons de plus que ledit Joseph Chabot a été exécuté ce matin, à ladite prison commune du district de Montréal, tel qu'ordonné par ledit jugement, à savoir: 'Qu'il a été pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive'."

Daté à Montréal, Québec, ce huitième jour de février 1929.

Signé: P. Hébert, M.D.; J.-E. Béland, M.D.; J.-O. Villeneuve, M.D.; L. Goutu, M.D.; P. Perras, M.D.; D. Plouffe, M.D.

Témoin: Signé L. Prince, coroner.

C'est la formule de rapport officiel qui sera utilisée désormais pour toutes les exécutions.

Le marché du change

Cours fournis par la maison L.-G. Baublen et Cie.

Le premier indique le pair, le second le cours du jour.

Cours moyens le 8 février 1929	Montréal
Angleterre, 1 ster.	\$4.86 2-3 64.86%
France, franc	0.392 0.394%
Belgique, belgas	1.390 1.397%
Italie, lire	1.930 0.527%
Suisse, franc	1.930 1.924%
Hollande, florin	40.20 4.002%
Espagne, peseta	1.930 1.572%
Suède, couronne	2.680 2.670%
Norvège, couronne	2.680 2.670%
Danemark, couron.	3.200 3.197%
Bresil, milreis	3.200 3.197%
Etats-Unis, dollar	13.64% prime
Allemagne, r. marks	2.380 2.371%

Mort de M. Denby

Détroit, 8 (S. P. A.) — Edwin Denby, ancien secrétaire de la marine, est mort à 8 heures 06 ce matin, d'une syncope de coeur; il avait 62 ans.

Si vous cherchez la bonne cuisine

La cuisine qui n'est pas de la cuisine fine n'est pas de la cuisine mais de l'alimentation.

La maîtresse de maison, désireuse de cet art si utile, qui lui vaudra une meilleure réputation que tant d'autres arts futiles pour lesquels se passionnent les mondaines, n'a qu'à se procurer la Cuisine moderne.

Ce sera pour elle une initiation; elle apprendra le secret de certains plats mangés chez les meilleurs restaurateurs et qu'elle croyait inimitables.

La Cuisine moderne connaît tous ces plats et en indique la recette. On est surpris de voir comme cet ouvrage français s'adapte bien à nos besoins et comme il n'est pas souvent nécessaire de recourir à la table d'équ

LA "COOPÉRATIVE" A GAIN DE CAUSE

LE JUGE DELORMIER RENVOIE
L'ACTION DE M. D. A. COUR-
CHESNE

Le juge Delormier, de la Cour Supérieure, a renvoyé avec dépens l'action intentée en remboursement de salaire par M. D. A. Courchesne, de la Coopérative Fédérée.

Le demandeur prétendait que la défenderesse l'avait renvoyé sans raisons légitimes; il alléguait que c'était par animosité politique, parce que, fut-il déclaré lors de l'audition de la cause, en septembre dernier, "il n'avait pas travaillé pour le candidat du gouvernement dans Maisonneuve, M. Marin, qui fut battu par M. William Tremblay aux élections de 1927".

La défenderesse a plaidé en substance que le demandeur s'est rendu coupable d'insubordination, d'impolitesse et de désobéissance grave, refusant de se conformer aux instructions et ordres formels de ses supérieurs, et que de ce fait le renvoi était suffisamment motivé.

Dans ses considérations, le juge Delormier déclare simplement que le demandeur n'a pas prouvé les allégations essentielles de sa déclaration et relate au long la défense établie par la défenderesse. Voici la substance du jugement:

Le demandeur qui avait des intérêts dans la maison Courchesne et Larose, qui faisait du commerce semblable à celui de la Coopérative, n'a pas abandonné ces intérêts malgré qu'on le lui ait demandé en juillet 1927, et cela était de nature à faire perdre confiance aux clients de ladite Coopérative. Nonobstant la défense formelle qui lui fut faite, Courchesne a trouvé moyen de vendre à sa maison.

"Pour avoir ainsi désobéi aux ordres formels donnés par écrit par la défenderesse, sur une matière aussi importante de gestion et d'administration, où il s'agissait pour la défenderesse d'une question de principe vitale, le demandeur, conclut M. le juge Delormier, a fourni à la défenderesse un motif sérieux de renvoi."

"Le demandeur prétend encore, continue le juge, que c'est par "animosité" politique qu'il a été congédié, mais il ne l'a pas prouvé; il base cette assertion sur des rumeurs ou oui-dire, alors que le gérant et le président de l'exécutif de la défenderesse jurent positivement que cette idée n'est jamais entrée dans leur tête."

La seule désobéissance aux ordres reçus mentionnée plus haut a constitué un manque grave et pour ces motifs, le juge Delormier, déclare le sursis du contrat de louage de services résilié à tout fin que de droit, et renvoie l'action avec dépens.

La requête de la

Beauharnois Power

LE PRÉSIDENT JONES SE DIT
DÉSAPPOINTE DES RETARDS
— IL COMPTE SUR LA CHAM-
BRE DES COMMUNES — LES
TRAVAUX COMMENCERONT
IMMÉDIATEMENT

Ottawa, 8 (S. P. C.). — M. Frank P. Jones, président de la Beauharnois Power Company, a déclaré hier, avant de quitter la capitale pour Montréal, aux représentants de journaux, qu'il était quelque peu désappointé des longs retards qu'il fallait subir dans la question de la requête de sa compagnie auprès du gouvernement fédéral, mais qu'il espérait quand même que le gouvernement approuverait les plans de sa compagnie. Il se dit confiant que les députés de la Chambre des Communes confirmeront la décision de la Législature de Québec.

Tous les rapports des ingénieurs présentés au gouvernement du Dominion, a dit M. Jones, ont montré que le développement des forces hydrauliques ne mettrait aucun obstacle à la navigation, et c'est là, ajouta-t-il, le seul inconvénient à l'obtention de la requête.

M. Jones se dit assuré que, dès que le gouvernement accordera la requête, les travaux commenceront immédiatement.

Les retards que nous subissons n'affectent pas seulement la Beauharnois, mais aussi plusieurs autres compagnies industrielles qui veulent construire en même temps que se fera le travail de canalisation et d'établissement d'usines hydroélectriques. Un retard d'un mois peut signifier pour nous un retard d'un an dans l'achèvement des travaux de génie civil que nous avons cru pouvoir entreprendre dès le commencement du printemps.

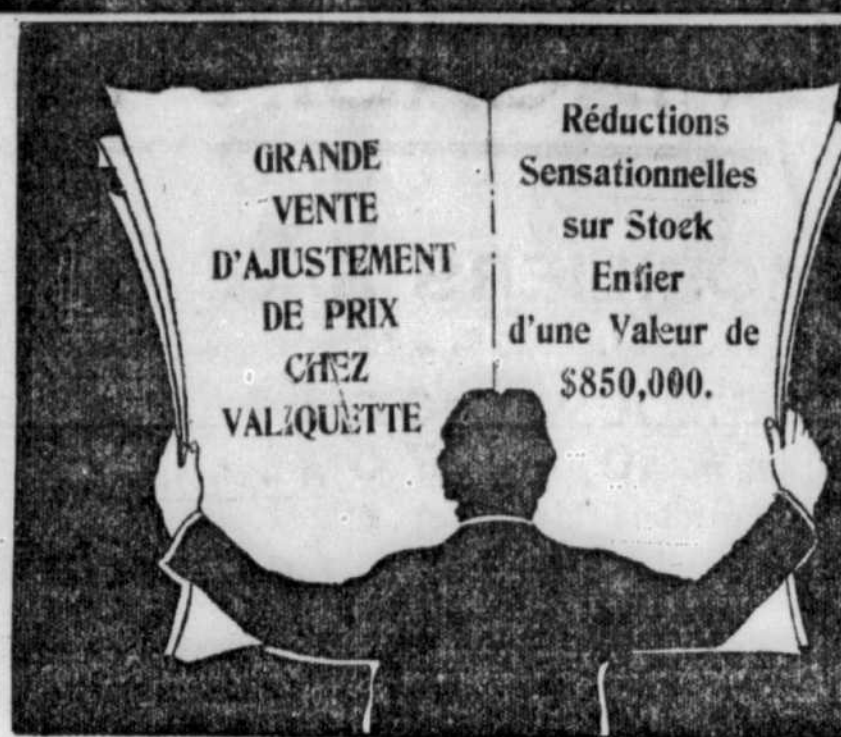
Chez les

notaires trifluviens

Les Trois-Rivières, 8. — M. le notaire Victor Abban a été élu président de l'Association du notariat des Trois-Rivières. Ce sera son troisième terme. Les autres officiers élus sont: vice-président, M. le notaire G. E. Ladouceur, Shawinigan Falls; secrétaire-trésorier, M. le notaire J. E. Guillet, Trois-Rivières; conseillers, MM. les notaires, Clovis Marchand, Bôtiscan; J. Ferron, Louiseville; présidents honoraires, MM. les notaires J. E. Marchand, Champlain, J. A. Lemire et Alcide Lebrun, Trois-Rivières.

Elections à la Société St-Jean-Baptiste

Les délégués des sections du Comité régional de l'Ouest de la St-Jean-Baptiste de Montréal ont fait les élections de leurs officiers pour l'année 1929, à une assemblée tenue à la salle de l'hôtel de ville de Sainte-Cunégonde, rue Vinet, sous la présidence de M. J.-R. Poirier, directeur du conseil général. M. Hervé Primeau, de la section Itherville de Sainte-Cunégonde, a été élu président pour la troisième fois. M. Narcisse Desrochers, de la section de Verdun, a été élu vice-président et M. Adélard Lescapart, de la section du Perpetuel-Secours, Ville-Emard, a été élu secrétaire-trésorier et toutes correspondances doivent lui être envoyées au no. 6333, Boulevard Monk. La prochaine réunion aura lieu le 3 mars, à la salle de l'ancien hôtel de ville de la Ville Emard, boulevard Monk.



LISEZ-REFLECHISSEZ VENEZ ET PROFITEZ-EN

La Vente d'Ajustement de Prix chez VALIQUETTE

Linoléums de Liège

Rég. \$1.00 et \$1.25

De qualité pesante, 4 vgs de largeur, coupons de 8 à 25 vgs, demain, la vge carrée... **.59**

Carpettes-Prélat

Rég. \$5.00

Rendues plus durables avec leur envers en canevass. Une dimension seulement, 76 x 10'6", choix de dessins. Sans bordure. Demain... **2.95**

Porcelaine européenne, 23 morc., rég. \$5.50, pour	\$2.89
Porcelaine européenne, 23 morc., rég. \$6.25, pour	\$3.95
Semi-porcelaine de Mevot & Sons, rég. \$7.50, pour	\$4.95
Semi-porcelaine française, 97 morceaux, rég. \$18.50, pour	\$10.98
Semi-porcelaine française, 97 morceaux, rég. \$21.50, pour	\$14.95
Semi-porcelaine de Mevot & Sons, 97 morc., rég. \$27.50, pour	\$19.75
Semi-porcelaine Wedgwood, 97 morc., rég. \$35, pour	\$24.95

BAT SON PLEIN

Des centaines d'articles, reçus trop tard pour le premier jour de la vente, seront offerts demain à des réductions radicales. Nous recevrons des marchandises nouvelles tous les jours de la vente, mais certaines lignes sont déjà épuisées et ne seront pas renouvelées. Afin d'éviter les déceptions, nous conseillons le magasinage de bonne heure.

EN VENTE DEMAIN

4 Chambres Complètement Meublées

Valeur régulière de \$875, prix d'ajustement

\$25 \$575 \$25
réservent PAR MOIS

Description détaillée des différentes pièces

Au gré du client, certaines pièces peuvent être échangées pour d'autres lignes de notre stock régulier

LE VIVOIR

Contient Chesterfield, Fauteuil, Fauteuil à Allettes, Tabouret, et deux Coussins, le tout garanti contre les mites par Sani-Bilt. Couvertures taupe ou bleu, avec magnifique frise importée; aussi Table Chesterfield et Table de Bout, fini noyer expertement nuancé.

LA CHAMBRE A COUCHER

Contient Bureau 42", Vanité 48", Banc, Lit double et Chiffonnier de monsieur. On trouvera dans ce mobilier, tous les détails d'ornementation qui ne se voient ordinairement que dans des meubles d'un prix beaucoup plus élevé.

LA SALLE A DINER

Comprend Buffet 60", Cabinet, Table à Rallonge 42" x 52", extension à 8 pieds, Chaise d'hôte et Chaises droites. C'est la plus récente création d'une de nos meilleures manufactures canadiennes, et ceux qui l'ont vue n'ont pas manqué d'exprimer leur admiration.

LA CUISINE

Comprend Poêle à Gaz, Cabinet Beach, émaillé blanc et nickelé, avec thermomètre sur la porte du fourneau, Table Porcelaine, 24" x 42", et deux solides Chaises émaillées blanc.

Contient 50 morceaux, "Oneida Community Par Plate" donnée avec chaque ameublement

Avec les félicitations de N.-G. Valiquette, Limitée.

Le coffre en noyer solide doublé de riche satin bleu, contient 6 couteaux intachables, 6 couteaux à dessert, 6 cuillères à soupe, 6 cuillères à dessert, 12 cuillères à thé, 6 fourchettes, 6 fourchettes à dessert, 1 couteau à beurre et une cuillère à sucre, le tout d'une valeur totale de \$55.

Votre ameublement sera mis en entrepôt et assuré gratis jusqu'en juin.



MOBILIERS CHESTERFIELD!

C'est le temps ou jamais

de meubler votre vivoir confortablement. Aux prix listés ici, personne n'a le droit de se priver de cette nécessité moderne. Modèle art moderne et autres modèles et couvertures de toute nouveauté sont compris ici.

Mobiliers Chesterfield 6 morceaux, rég. \$175, pour	\$119.
Mobiliers Chesterfield 3 morceaux, rég. \$185, pour	\$140.
Mobiliers Chesterfield 3 morceaux, rég. \$190, pour	\$150.
Mobiliers Chesterfield 3 morceaux, rég. \$250, pour	\$175.
Mobiliers Chesterfield 3 morceaux, rég. \$275, pour	\$185.
Mobiliers Chesterfield 6 morceaux, rég. \$300, pour	\$195.
Mobiliers Chesterfield 3 morceaux, rég. \$325, pour	\$215.
Mobiliers Chesterfield 3 morceaux, rég. \$345, pour	\$239.
Mobiliers Chesterfield 2 morceaux, rég. \$350, pour	\$245.
Mobiliers Chesterfield 3 morceaux, rég. \$365, pour	\$259.
Mobiliers Chesterfield 3 morceaux, rég. \$375, pour	\$265.
Mobiliers Chesterfield 3 morceaux, rég. \$390, pour	\$285.
Mobiliers Chesterfield 3 morceaux, rég. \$400, pour	\$295.
Mobiliers Chesterfield 3 morceaux, rég. \$425, pour	\$315.
Mobiliers Chesterfield 3 morceaux, rég. \$430, pour	\$325.
Mobiliers Chesterfield 3 morceaux, rég. \$450, pour	\$385.
Mobiliers Chesterfield 3 morceaux, rég. \$475, pour	\$419.
Mobiliers Chesterfield 3 morceaux, rég. \$650, pour	\$495.

CARPETTES

AXMINSTER sans couture, 4'7 x 6'2, rég. \$12, pour	\$ 7.98
AXMINSTER sans couture, 6' x 9', rég. \$30, pour	\$16.85
WILTON MELAS, 4'6 x 6', rég. \$31, pour	\$17.45
AXMINSTER sans couture, 7'6 x 9', rég. \$38, pour	\$19.98
WILTON DOZAR, 4'6 x 7'6, rég. \$41, pour	\$25.45
AXMINSTER sans couture, 9' x 9', rég. \$45, pour	\$23.85
WILTON KIRMAN, 4'6 x 6', rég. \$45, pour	\$22.95
AXMINSTER sans couture, 9' x 10'6, rég. \$50, pour	\$27.45
WILTON KIRMAN, 4'6 x 7'6, rég. \$50, pour	\$28.65
AXMINSTER sans couture, 9' x 12', rég. \$55, pour	\$29.85
WILTON MELAS, 6'9 x 7'6, rég. \$51, pour	\$32.65
AXMINSTER GIBALTAR, 9' x 9', rég. \$50, pour	\$35.65
WILTON MELAS, 6'9 x 9', rég. \$54, pour	\$37.65
AXMINSTER GIBALTAR, 9' x 10'6, rég. \$56, pour	\$39.85
WILTON DOZAR, 6'9 x 9', rég. \$58, pour	\$43.65

TAPIS A LA VERGE

Tapis d'escalier, Jute, 27", rég. \$1.25, pour	.59
Tapis à la verge Bruxelles, 27", rég. \$2.00, pour	.79
Tapis d'escalier Balmoral, rég. \$1.50, pour	.89
Tapis d'escalier Wilton, rég. \$3.25, pour	\$1.98

SPECIAL!

MIROIRS

Rég. \$2.25

Glace anglaise, cadre polychrome, prix d'ajustement, **\$1.29**

MIROIRS DE BAIN

Rég. \$2.00

Glace anglaise, cadre émaillé blanc, prix d'ajustement, **\$1.19**

Tables

Rég. \$11.50

Jolies tables Chesterfield, fini noyer, 56 seulement, seront en vente demain, à, chacun, **\$7.95**

Lampes

complètes

Rég. \$7.50

Lampe polychrome, joli modèle, avec abat-jour de soie, prix d'ajustement, complètes **\$4.89**

Sommiers à

spiraux

Rég. \$5.00

Sommiers à spirales, fameuse marque Simmons, 150 seulement, dimensions 4'6, 4' et 3'3, prix d'ajustement, chacun **\$3.89**

Mobiliers

Davenport

Rég. \$155

3 meubles, avec matelas. Complètement recouvert en tapisserie de choix, prix d'ajustement **\$119**

Couchettes d'enfants

complètes

Régulier \$12.50

Choix du fini, émaillé blanc, ou noyer, dimensions 4'3 x 2'3, avec sommier et matelas garantis sanitaires, remboursés en feutre de coton, fabriqués expressément pour bébés. Prix d'ajustement **\$8.85**

Les commandes
C.O.D. ou par téléphone
ne sont pas acceptées

N.G. Valiquette
LIMITÉE
915 STE CATHERINE EST

FRET PAYE

sur marchandises expédiées à moins de 100 milles de Montréal.

MARCHANDISES

mises en entrepôt et assurées gratis, jusqu'en juin si désiré.



MOBILIERS DE SALLE!

Les Dernières Nouveautés

dans toutes espèces d'articles, dans toutes espèces de commerce, sont ordinairement introduites sur le marché à des prix presque inabordable. Il n'en est pas ainsi de ces beaux mobiliers de salle à dîner. Ils sont marqués dans cette vente sur la même base que tous les autres articles cotés sur cette page.

Mobiliers de salle à dîner, régulier \$125, pour	\$ 89.50
Mobiliers de salle à dîner, régulier \$150, pour	\$119.00
Mobiliers de salle à dîner, régulier \$160, pour	\$129.00
Mobiliers de salle à dîner, régulier \$175, pour	\$145.00
Mobiliers de salle à dîner, régulier \$225, pour	\$165.00
Mobiliers de salle à dîner, régulier \$225, pour	\$175.00
Mobiliers de salle à dîner, régulier \$250, pour	\$198.00
Mobiliers de salle à dîner, régulier \$275, pour	\$215.00
Mobiliers de salle à dîner, régulier \$300, pour	\$220.00
Mobiliers de salle à dîner, régulier \$310, pour	\$230.00
Mobiliers de salle à dîner, régulier \$325, pour	\$245.00
Mobiliers de salle à dîner, régulier \$350, pour	\$275.00
Mobiliers de salle à dîner, régulier \$375, pour	\$285.00
Mobiliers de salle à dîner, régulier \$400, pour	\$298.00
Mobiliers de salle à dîner, régulier \$450, pour	\$325.00
Mobiliers de salle à dîner, régulier \$500, pour	\$365.00

DRAPERIES

COUVRE-PIEDS — Rég. \$6.00 — 38 seulement, bleu, or ou mauve, rayé sur coton craquelé, 80" x 100", très spécial demain, chacun	\$2.98
Portières doubles en velours français — Rég. \$12.50 Dimensions, 50 pouces de largeur par 24 verges de longueur dans une jolie variété de couleurs: rose et bleu, bleu et brun, bleu et mûre, rose et brun, rose et mûre. Prix d'ajustement, chacune	\$7.60
Velours français — Rég. \$1.95 la verge. — Très spécial pour demain seulement, 50 pouces de largeur. — Prix d'ajustement, la verge	\$1.29
Crotonne, toutes les couleurs, 32" et 36" de largeur. Rég. .75 pour	.39
Damas uni ou fleuri. Rég. \$1.75 à \$3.25 la verge, pour	.98
Toile "casement" et gaze, 36" de largeur. Rég. .75, pour	.19
Taies d'oreillers ourlées. Rég. .75, pour	.29
Popeline, toutes les couleurs, 56" de largeur. Rég. .85, pour	.59
Draps de lit, blancs, 9/4. Rég. \$2.25, pour	\$1.49
Draps de lit, blancs, 8/4. Rég. \$2.00, pour	.98
Panneaux suisses, 36" x 2 1/4". Rég. \$1.75, pour	.89
Panneaux suisses, 40" x 2 1/4". Rég. \$2.50, pour	\$1.39
Velours français double face, les meilleures couleurs, 50" de largeur. Rég. \$4.00, pour	\$2.69

La Page Féminine

Mon carnet

8 février 1929.

La neige a ses beautés — c'est superbe, une nature tout de blanc vêtue — mais elle a aussi ses inconvénients. Nous avions hier la "bordée" la plus canadienne que nous ayons eue cette année; en un clin d'oeil, la terre avait pâli, alors que les joues des petits enfants prenaient des couleurs vermeilles.

Le charme de ce spectacle poétique fut rompu, à mon entrée dans le tramway, par la prose ruisselante des paletots et des manteaux de fourrure tout trempés qui me frôlèrent tour à tour, exhalant une affreuse odeur mélangée de chat, de lapin, de rat musqué ou de simple drap de laine mouillés. Mais ce qui mit le comble à mon impatience, c'est lorsque le couvre-chef d'un monsieur commença d'épancher sur mes genoux, goutte à goutte et régulièrement, de la neige fondue.

J'aurais peut-être jeté les hauts cris si, d'instinct, je ne m'étais retournée, me rendant compte ainsi que mon col rabattu s'égouttait paisiblement sur les jambes de mon voisin d'arrière...

Mignon

Mesdames! Une occasion merveilleuse!

Une foule de recueils ont été publiés jusqu'ici — et de très bons recueils d'ailleurs — sur la cuisine. Mais nous avons actuellement à votre disposition une œuvre nouvelle genre que toutes les maîtresses de maison, soucieuses de présenter à leur famille et à leurs hôtes une table moderne et des mets succulents, s'empresseront de se procurer. Nous vous présentons donc notre

CUISINE MODERNE ILLUSTREE

C'est un gros volume fortement et richement relié, comprenant 602 pages, traitant de la cuisine en général, de la pâtisserie et des conserves — Alimentation de régimes classés méthodiquement

par une réunion de professionnels.

Chaque volume est accompagné d'une table des mesures et poids français avec leurs équivalents en mesures anglaises, c'est-à-dire celles dont nous nous servons ordinairement.

En vente à la Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame Est.

PRIX: \$2.00 au comptoir et par la poste.

Ensemble moderne



En résumé, nous devons mettre tout en œuvre: commander, suggérer, encourager, pour ébranler, diriger, soutenir et fortifier les puissances actives de l'enfant.

Faire accomplir le bien, c'est apprendre à le vouloir. Faire accomplir un acte de vertu, c'est le commencement de la culture morale positive, car, selon le mot de Montaigne: "A quoi on a été une fois capable, on n'est plus incapable, sinon par juste faiblesse."

Jacques HERBE

(La Maison)

Le blé

Le blé sort en herbe. La neige. Contre les froids noirs le protège; Puis, du blanc tapis, Avril fonde les derniers vestiges. Et l'on sent déjà dans les tiges Grossir les épis.

En mai, tout part: le vent promène Sa molle et caressante balaine Sur les blés nouveaux; Il mêle à leur nappes mouvante L'azur des bleuets et l'ardente Rougeur des pavots.

Sous le grand soleil qui braille; Voici Messidor; la faucille Fait son dur labeur. On met en meule, on bat en grange, Et le grain lourd sort sans mélange Des mains du vannier.

A. THEURIET

BON À SAVOIR

NE JETEZ PAS LE PAIN SEC

Les baguettes dorées, qui sont un vrai régal quand elles sont du jour même, sont à peu près immangeables le lendemain. Ce n'est pas une raison pour les jeter. On peut utiliser le pain sec de cent façons différentes. On en peut faire du "pain perdu". On peut l'employer dans un pudding savoureux. On peut le conserver pendant quelques jours en vue de le transformer en délicieux croûtons frits, pour escoroter purée de pois cassés, perdrix ou alouettes.

Et l'on peut aussi lui rendre sa fraîcheur première et le consommer, même vieux de deux ou trois jours, sans que notre gourmandise en souffre aucunement. Voici comment on procède: on le mouille copieusement sous la fontaine, et puis on le met au four; il en sort moelleux à souhait et prêt à repaître sur la table!

POUR PREVENIR LES CHUTES DE BEBE

Un tout petit est fort à l'aise dans sa chaise haute, durant les heures qu'il passe hors du berceau ou du parc. Il y est beaucoup mieux que sur les bras de sa mère ou de sa bonne, qui le soutiennent moins parfaitement. Mais, à partir de dix ou onze mois, quand il peut se dresser sur ses pieds et qu'il commence à vouloir marcher, la chaise haute est périlleuse pour lui.

demaiselle, Dieu est si bon! moi je suis si heureuse d'être auprès de vous en cet instant! dit chaleureusement la jeune fille, prenant entre ses douces mains la main paralysée déjà glacée.

Le prêtre fit un signe, et Marcelle s'effaça. Bien que la parole devint de plus en plus difficile, mademoiselle Laurence essayait encore de parler.

— Laissez-nous seuls un instant, dit le curé.

La religieuse qui veillait s'éloigna avec Marcelle. Ce ne fut pas long.

— Ayez confiance, mademoiselle, dit le prêtre quand Marcelle revint à son appel. Les affres de la mort ont rallumé en cette pauvre âme un reste de foi. Dieu, dans son infinie miséricorde, n'en demande pas davantage.

Le soir du second jour, mademoiselle Alberte s'éteignit sans nouvelle crise.

— Reposez-vous maintenant, mademoiselle, dit le Dr Reynaud à Marcelle. Je ne vois rien d'imminent à redouter pour votre beau-père, en tout cas, si quelque chose d'imprévu se produisait, vous seriez avertie à temps.

Mais l'état du malade ne s'aggra-

va pas. La blessure du poulmon se cicatrissait lentement et, après quelques semaines d'anxiété douloureuse, le Dr Reynaud annonça à mademoiselle de Bréhan que tout danger était passé.

Ce jour-là même, Marcelle se rendit à pied à Notre-Dame des Victoires. Il vivait! Elle pouvait encore prier, souffrir pour cette âme égarée. Elle ferait violence au ciel pour obtenir le salut de ce grand pécheur dont sa mère avait porté le nom, et qui était le père de Marc.

M. Alberte resta longtemps d'une extrême faiblesse, et le jour où il passa pour la première fois de sa chambre dans son cabinet de travail, il y avait deux mois que Marcelle était confiée à la sollicitude dévouée du commandant de Marcell.

En entrant dans cette pièce, soutenu par sa belle-fille, M. Alberte se voyait dans le miroir qui surmontait le marbre de la cheminée. Et, à côté de sa pauvre figure décharnée, de sa barbe blanchie, il aperçut l'image charmante de Marcelle, la pâle elle aussi, mais resplendissante comme toujours, d'exquise douceur, de bonté.

Quelque chose comme un remords, fait tressaillir soudain le

MAGASIN EATON

Un beau groupe de

MOBILIERS SANI-BILT SNYDER

Samedi, à 25 % à 40 % de moins que les prix habituels

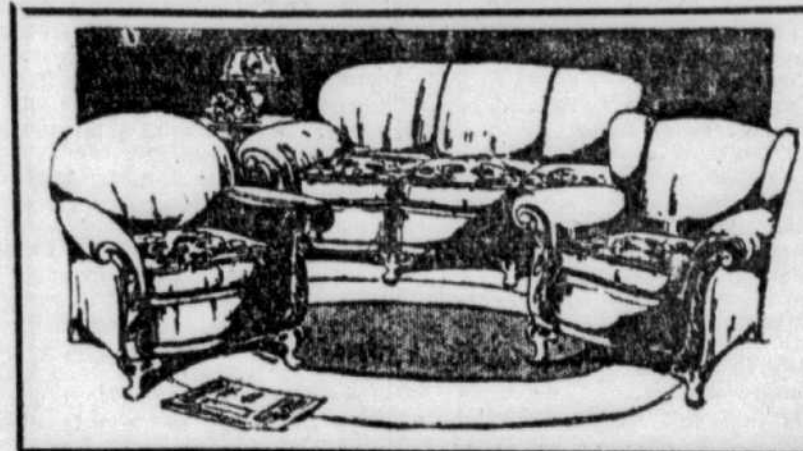
97.00,	110.00,	129.50,	149.50
169.50,	197.50,	267.50,	337.50
et 425.00			

C'EST un achat spécial d'un lot d'échantillons de la manufacture de Montréal — c'est-à-dire pas deux mobiliers semblables. C'est rarement qu'on peut acheter des mobiliers de cette marque à des prix aussi réduits. C'est encore un exemple du pouvoir d'achat EATON et de notre empressement à saisir toute bonne occasion pour en faire profiter nos clients.

Tous ces mobiliers sont de la construction bien connue Snyder

avec couvertures de riche mohair taupe, brun, mûre, vert ou bleu, et quelques-uns à couverture de "Shadow cloth". Il y en a qui sont à cadre visible. Tous sont accompagnés de la Garantie EATON: "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas", et de la garantie Snyder d'être à l'épreuve des mites.

Deux modèles sont illustrés



A GAUCHE

Ce mobilier est recouvert de mohair taupe ou noyer, avec coussins sans envers recouverts de moquette. Prix de la vente semestrielle, samedi, 110.00

A DROITE

Mobilier à cadre visible, rembourré en beau mohair, avec coussins sans envers en frise. Prix de la Vente Semestrielle, samedi, 149.50

Cinquième étage

PAIEMENTS DIFFERES

Ces mobiliers peuvent être achetés par Paiements Différés moyennant un supplément équitable.

Téléphone Uptown 7000

T. EATON CO. DE MONTREAL

Magasin ouvert de 9 5.30 hrs.

VOYEZ NOS ETALAGES

Venez voir ces mobiliers, ce soir, dans le confortable endroit qu'est notre Arcade — vous pourrez voir également plusieurs autres spécimens de notre Vente Semestrielle de Meubles et d'Articles d'Ameublement. L'Arcade est ouverte jusqu'à 11.30 p. m.

qui se penche et risque de tomber. A ce moment-là, qu'on lui achète des courroies spéciales, comme en vendent les grands magasins! Ces courroies le retiennent à la taille et aux épaules, et sont, d'autre part, fixées à la chaise.

Le congrès des anciennes élèves catholiques

SON PROGRAMME

Samedi, le 9. 10h.—Inscription des délégués par la commission des créances.

10h. 30.—Elections des officiers du congrès.

11h. 30.—Conférence: Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval de Québec. Sujet: L'influence post-scolaire des congrès catholiques.

Midi.—Ajournement.

2h.—Lecture du procès-verbal de la première séance.—Affaires commencées.—Questions nouvelles: référence aux communautés compétentes.

2h. 30.—Allocution: Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal.

3h.—Suite des travaux du congrès.—Rapports intermédiaires des commissions: soumission et considération.

5h. 30.—Conférence: Très Révérend Père U. Robert, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa. Sujet: La Fédération et son influence sur l'éducation.

6h.—Ajournement.

8h.—Ouverture.—Réception des dignitaires ecclésiastiques.

9h. 30.—Lecture du procès-verbal de la deuxième séance.—Affaires commencées.—Questions nouvelles: référence aux communautés compétentes.—Rapports intermédiaires des commissions: soumissions et considération.

Dimanche, le 10. 9h.—Messe à Notre-Dame de Lourdes, rue Ste-Catherine.—Sermon par M. l'abbé Henri Gauthier, curé de la paroisse St-Jacques de Montréal.—Chant par une chorale d'enfants de La-Chine.

10h. 30.—Lecture du procès-verbal de la troisième séance.—Affaires commencées et questions nouvelles.

11h. 30.—Conférence par Mgr A. V. J. Piette, recteur de l'Université de Montréal. Sujet: Le civisme féminin.

1h. 30.—Rapports définitifs des commissions.

4h.—Bénédictio du saint Sacrement en l'église Notre-Dame de Lourdes.—Consécration solennelle à la sainte patronne.

7h.—Dîner d'installation des officiers et d'adieu, à l'hôtel Windsor.

La présidente du comité provi-

soire d'organisation est Mme Aurélien Bélanger, d'Ottawa. Le comité de Montréal comprend: Mmes A. Thibault, présidente; Tancrede Jodoin, secrétaire; M. l'abbé Leblanc, Beaugrand-Champagne, A. Dupuis, Jules Fournier; Mmes M.-C. Daveluy, A. Dagenais, G. Lemoyne, L. Raymond.

Fête du saint Coeur de Marie

Aujourd'hui, les Gardes d'Honneur du Coeur Immaculé de Marie célèbrent leur fête patronale, dans la chapelle des Religieuses du Bon-Pasteur, 104, est, rue Sherbrooke.

Ce matin, il y a eu grand-messe solennelle à 8 h. 30, avec sermon suivie de l'exposition du T. S. Sacrement toute la journée, jusqu'à 5 h. 30 cet après-midi.

Tous les fidèles et spécialement les membres de la Confrérie sont cordialement invités à assister à ces pieux exercices en l'honneur du Coeur très pur de la Reine du Ciel.

Dimanche, le 10, réunion des Gardes d'Honneur, à 3 h. p.m. La cérémonie coïncidant avec les Quarante-Heures revêtira un cachet de solennité, et les associés qui n'auraient pu assister à la fête du 8 se feront un devoir d'être présents.

Feuilleton du Devoir

Le Serment de Marcelle

par M. de Harcoët

44 (Suite)

Quand le docteur revint, il ne constata aucune aggravation dans la situation si grave de son malade, mais il avertit mademoiselle de Bréhan que mademoiselle Alberte allait de plus en plus mal.

Pendant que je veille ici, mademoiselle, vous pourriez descendre la voir; j'ai fait demander le curé; votre présence peut être utile, car malgré la paralysie qui l'aggrave rapidement, la malade a encore sa connaissance.

Dix minutes après, Marcelle entra dans la chambre de mademoiselle Alberte qui avait encore sa pleine connaissance.

Le curé de Chaillot venait d'ar-

river.

— Chère mademoiselle Laurence, vous voulez bien, n'est-ce pas, recevoir la visite de M. le curé? dit Marcelle, comprenant en voyant le visage convulsé de la pauvre vieille fille qu'il fallait se hâter. L'extrême-onction peut vous rendre des forces, vous guérir peut-être, et puis il faut prier pour mon pauvre père; faisons-le ensemble, voulez-vous?

— Vous êtes venue le soigner, vous êtes bonne, articula mademoiselle Alberte avec beaucoup d'effort... Vous croyez que je vais mourir... j'ai peur... pauvre Marcelle... j'ai été bien...

— Oh! n'ayez pas peur, chère ma-

demoiselle, Dieu est si bon! moi je suis si heureuse d'être auprès de vous en cet instant! dit chaleureusement la jeune fille, prenant entre ses douces mains la main paralysée déjà glacée.

aller à faire de l'agiotage.

— A quoi bon revenir sur un passé douloureux, père, dit Marcelle. Vous êtes encore assez jeune pour refaire en partie votre fortune et, si vous êtes obligé de vendre la Châtagnière, il nous restera Kermadio.

— Kermadio est la propriété personnelle, Marcelle, je n'ai aucun droit sur ce bien de famille.

— Je serai majeure dans quelques semaines, entièrement libre, par conséquent, d'agir à ma guise, reprit vivement mademoiselle de Bréhan qui, assise devant son métier à dentelle, maniait légèrement les fuseaux. Je vous en prie, père, ajouta-t-elle avec une fermeté d'accent qui ne lui était rien de sa grâce, chasses à jamais le découragement. Songez que mon plus grand bonheur sera de vous voir vivre en paix dans le manoir de mon cher grand-père. Si nous n'y retrouvons pas le luxe de la Châtagnière, nous y aurons du moins le précieux souvenir de celle que nous pleurerons toujours... Si les terres laissées par mon grand-père ne vous suffisent pas pour faire de l'agriculture en grand, il vous sera certainement facile d'augmenter le domaine; vous êtes travailleur, ac-

tif, instruit, vous réparerez bien vite vos pertes financières, et si vous n'avez de la charité? Avant de m'offrir l'hospitalité de Kermadio, attendez de savoir si après l'entière liquidation de mes biens, il me restera assez pour te rembourser la dette que le lieutenant Alberte a contractée envers toi...

— Mon père, de grâce, oubliez toutes ces choses pénibles! Ne suis-je pas la sœur de Marc, ne serons-nous pas toujours heureux vous et moi de nous entendre pour élever cet enfant chéri.

(A suivre)

COMMERCE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beauchamp)

Ventes	Valuers	Ouv.	Haut	Bas	Midi
600 Abitibi	48	49	48	48.7	
75 Alb. Grain	60				
65 Asbestos Corp.	19 1/2			19 1/2	
37 Bell Telephone	170				
2175 Brazilian	71.5	73 1/2	71	73	
450 B.C. Electric "A"	55	56	55	56	
110 B.E. Steel 2e préf.	9	9 1/2	9	9 1/2	
50 Brompton	38.4				
55 Bldg. Products	42 1/2				
300 Can. Bronze	83				
300 Can. Car	153	159	153	159	
300 Can. Car préf.	165	171	165	170	
50 Canada Cement	29				
500 Cookshut Plov	45 1/2	46	45	45 1/2	
315 Can. Ind. Alcohol	40 1/2	41	40 1/2	41	
50 Can. Ind. Alcohol	37	37	36	36	
175 Can. Pow. and Pap.	28 1/2	29 1/2	28 1/2	29 1/2	
225 Can. Steamship	45 1/2	45 1/2	45	45	
100 Can. Steamship préf.	96				
25 Chas. Gurd	39 1/2				
110 Con. Smelting	500	500	499	500	
1650 Dom. Bridge	98	101 1/2	98	101.1	
75 Dom. Glass	185	188	185	188	
125 Fraser	79 1/2				
515 Hamilton Bridge	70	70	67	69	
29300 Int. Nickel	60	62	59.4	61	
140 Lake of Woods	60				
75 Lyall	54				
375 Massey-Harris	89 1/2				
375 Mont. Power	112	114	111	114	
175 Nat. Breweries	132.2	133	132 1/4	132	
620 Port Alfred	63	63 1/2	63	63	
620 Power Corp.	110.7	113	110	113	
50 Price Bros	75				
325 Quebec Power	88 1/2	92 1/2	88 1/2	92	
580 Shawinigan	88 1/2	89 1/2	88	89 1/2	
475 Steel of Canada	60	60	59 1/2	59 1/2	
25 Winn. Electric	85				
BANQUES					
41 Royale	382.6	382.6	381	381	
5 Montréal	400	400	400	400	
74 Commerce	355	355	355	355	

furent placés en vente localement.

Comme résultat de la température très froide des provinces des Prairies, les exportations d'œufs de la Colombie Britannique à ces provinces à quelque peu augmenté. On expédiait une charge de wagon à l'Alberta et en plus plusieurs expéditions de moindre volume furent faites au cours de la semaine. Les arrivages à Vancouver ont diminué et on n'en expédiait de cette province, cette semaine, que 8 charges de wagons; sept allant vers l'Est et l'autre à l'Alberta. On expédiait de plus grandes quantités d'œufs de la Colombie Britannique à Toronto et ces œufs se vendaient rapidement sur ledit marché.

En Ontario, la production, s'il est possible de prendre des arrivages à Montréal ou Toronto comme indication, a considérablement diminué quoique, tel que mentionné plus haut, il soit très probable que certaines localités dépendent de quantités plus considérables.

Le marché des volailles est plus ou moins stationnaire actuellement et les quantités en entreposage commencent à circuler sur les marchés. Il arrive très peu de volailles vivantes ou fraîchement abattues. Tandis que la période au cours de laquelle on place sur le marché les volailles vivantes a été plus longue au cours des années récentes, il semble qu'il y ait une amélioration considérable à faire en ce sens. Il n'y a aucun doute que, s'il était possible de placer sur le marché des volailles vivantes ou fraîchement abattues pendant la plus grande partie de l'année, la situation serait beaucoup meilleure et les bénéfices plus considérables.

À Montréal, les arrivages d'œufs moins nombreux sur ce marché venant de toutes les localités ont rendu la situation plus ferme et actuellement les prix se maintiennent stationnaires et le marché est ferme. Durant la semaine le commerce a été un peu plus actif spécialement pour les œufs frais quoique les œufs d'entrepôt indiquent aussi un peu plus d'activité. Les quantités d'œufs frigorifiques en mains ont considérablement diminué, entre autres commencent les ventes furent très actives et on semble croire que le marché d'œufs d'entrepôt spécialement pour les Extras, se continuera ferme.

Les arrivages d'œufs de la Colombie-Britannique ont été moins abondants, mais il en reste encore une bonne quantité en mains. Les prix de ces œufs sont fermes comme suit: Extras 42s, Premiers 38s, Extras de poulettes 34s au comptant. Les arrivages de la province d'Ontario furent aussi peu considérables. Ces œufs se vendent au comptant aux prix suivants: Extras 41-42s, Premiers 37-38s, Seconds 28-30s.

Les arrivages d'œufs frais de la localité furent moins considérables au cours de la semaine. Tandis que la majorité des commerçants n'ont pas encore de cotations, en général les prix payés sont en baisse. Les extras 40s, Premiers 35s, Extras de poulettes 30-34s, Seconds 28s, Hivers, caisses retourneuses, la demande consommative a été bonne et les œufs frais se vendent au détail aux prix suivants: Extras 46-48s, Premiers 40-42s, Extras de poulettes 38-39s, Seconds 33-35s. Les prix des œufs frigorifiques aux détaillants restent à peu près les mêmes à Extras 33-36s, Premiers 30-32s, Seconds 25-28s.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fermés par la maison GUYTON & CIE, courtiers, 231 ouest, rue Notre-Dame, Montréal	Ouv. Ferm.
American Can	112 1/2 113 1/2
American Smelting	112 1/2 113 1/2
American Tel. and Tel.	210 210
Anaconda	128 127
Armstrong	128 127
Baltimore and Ohio	123 123 1/2
Bethlehem Steel	89 1/2 89 1/2
Cliff Copper	91 1/2 92 1/2
Canadian Pacific	249 1/2 249 1/2
Commercial Solvents	320 1/2 320 1/2
Chicago Rock Island	131 1/2 132 1/2
Chrysler Motors	249 1/2 249 1/2
Cons. Gas of New York	107 1/2 106 1/2
Curtis Aeroplane	156 1/2 156 1/2
Commonwealth Power	116 1/2 117 1/2
Davidson Chemical	62 1/2 62 1/2
Erie Railroad	68 1/2 68 1/2
Famous Players	62 1/2 62 1/2
Freeport Texas	49 49
General Motors	81 1/2 81 1/2
Gillette	119 119 1/2
General Electric	237 1/2 238 1/2
Gen. Tel. Signal	201 1/2 201 1/2
Hudson Motors	101 101 1/2
Mac Trucks	101 101 1/2
Massachusetts	71 1/2 72 1/2
Montgomery Ward	190 190 1/2
New York Central	190 190 1/2
New Haven	91 1/2 91 1/2
Packard Motors	134 1/2 135 1/2
Pan American	134 1/2 135 1/2
Pennsylvania R.R.	77 1/2 78 1/2
Phillips Petroleum	38 1/2 38 1/2
Pub. Serv. New Jersey	80 1/2 80 1/2

Faits et potins

Pour être inscrits

Nous apprenons de bonne source que des démarches sont actuellement faites pour faire inscrire les actions de National Distillers Ltd. sur le Gurb de New-York. Au commencement de décembre, nous annoncions que la même démarche était faite pour ce qui est des actions de la Canadian Industrial Alcohol, mais à cause de l'enquête faite par les autorités américaines et l'émission de mandats d'arrestation contre les directeurs de certaines distilleries canadiennes, la chose ne fut pas alors poussée plus loin. La compagnie toutefois n'a pas changé d'avis depuis, et il semble qu'on n'attend que l'occasion propice pour prendre cette mesure. On sait que les actions de distilleries, probablement par raison psychologique, sont très bien vues des spéculateurs américains. Aussi les actions de ces compagnies, si elles sont inscrites à une bourse américaine, auront-elles chances de s'améliorer notablement parce que le marché pour en disposer sera de beaucoup plus étendu.

Great West Life

Le manque d'espace ces jours derniers nous a empêché de parler comme nous aurions voulu. Le faire de la situation particulièrement avantageuse de la Great-West Life Assurance. On aura quand même constaté que son dernier exercice financier a été des plus prospères et que son chiffre d'affaires, tel que publié dans nos colonnes, a dépassé le demi-milliard. C'est un record pour une compagnie n'existant que depuis 35 ans. Aussi, comme le chiffre d'affaire a été de 80 millions de dollars au cours de 1928 et que les recettes de la compagnie s'élevaient aux environs de 27 millions, on comprend qu'il lui a été possible de maintenir un taux de dividende élevé pour les actionnaires. Son actif dépasse maintenant 107 millions.

La Bourse

Comme nous l'avons fait remarquer hier, la réaction a été beaucoup plus accentuée à Wall Street et cela probablement pour deux raisons. La première, c'est que le marché de Montréal ne ressent que par ricochet et non directement les décisions que peut prendre le Federal Reserve Board des États-Unis. Il ne s'en ressent que si Wall Street subit lui-même un fort recul et parce que des spéculateurs d'ici aussi engagés sur le marché américain se croient obligés de liquider une partie de leurs titres pour se protéger sur l'autre marché. La seconde raison, c'est que le mouvement de recul, quoique peu accentué, était déjà commencé à Montréal et qu'il était visible depuis quelques jours, surtout chez les vedettes, Nickel et Brazilian.

C'est pourquoi, Wall Street a enregistré hier un bon nombre de reculs de 10 à 20 points, à Montréal ils n'ont guère dépassé 6 points, exception faite de Consolidated Smelting qui varie presque toujours considérablement, et le Dominion Glass dont le recul a été de 10 points.

En somme, à moins de nouveaux développements défavorables, la situation n'est pas encore aussi grave qu'en décembre dernier alors que la moyenne des reculs à Wall Street fut de 20 à 40 points et qu'il y eut même des reculs de 72 points. Pour ce qui est du marché de Montréal, la baisse est légèrement moins accentuée qu'en décembre.

L'ouverture des deux Bourses ce matin a été plus ferme, s'il faut en juger par le premier quart-d'heure des opérations. Nickel a débuté à 60, à faiblir à 59 1/2 puis a repris à 60. Brazilian a varié d'un point de point seulement entre 71 1/2 et 71 3/4. Hamilton Bridge et Dominion Bridge se sont améliorés de 1 point sur hier, Canadian Car de 2. La plupart des autres titres se maintiennent au même prix qu'en fermeture.

Le recul s'accentuera-t-il? Il semble difficile de le dire. En somme, peu de gens sont en mesure de prévoir même une heure d'avance lorsqu'un marché devient réactionnaire. Mais il est deux faits qu'il ne faut pas oublier. L'un, qui peut être défavorable, est que les membres du Federal Reserve Board des États-Unis se réuniront lundi. Habituellement, c'est le mardi qu'ils se réunissent. Aucune explication n'a été donnée au sujet de ce changement. Il s'agit de savoir si on se propose de prendre des mesures directes pour enrayer la spéculation en Bourse. L'autre fait est favorable et nous l'avons souligné à nombre de reprises: c'est que le grand nombre des courtiers exigent une très forte marge, que les spéculateurs ne sont pas par conséquent susceptibles d'être pris de panique au premier recul, même s'il est quelque peu accentué, et donc qu'ils sont en mesure d'attendre que la situation normale se rétablisse. Hier, les transactions ont été nombreuses parce que nombre de petits spéculateurs ont eu peur en ont profité pour essayer de recueillir des profits faciles. Il ne serait pas surprenant de voir aujourd'hui un marché de beaucoup moins actif. C'est encore ce qu'il faut le plus souhaiter pour quelques jours.

C. H.

Banque Provinciale du Canada

Dividende Trimestriel No 101

AVIS est par la présente, donné qu'un dividende de deux et un quart pour cent (2 1/4%) étant au taux de neuf pour cent (9%) sur le capital versé de cette institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 28 février, 1929 et sera payable au Bureau Central de la Banque, à Montréal, ou à ses succursales, le ou après le premier mars 1929 aux actionnaires enregistrés dans les livres, le 15 février 1929. Par ordre du Conseil d'Administration. LE GERANT GÉNÉRAL. CHAS. A. RE.

LE MARCHÉ DES VIVRES

LES ARRIVAGES

Tableau indiquant les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs à Montréal hier et les jours correspondants de la semaine dernière et de l'année passée:

	1928	1929
7 fév. 31 janv. 8 fév.		
Beurre	375	39
Fromage	273	95
Oufs, caisses	470	929
	1,332	

LES PRIX DE VROS

LA FARINE

Prix cotés par la maison Elz-	
bert Turgeon.	
Par baril, 2 sacs:	
Première patout	\$7.20
Deuxième patout	6.80
Forté à boulanger	6.40
Farine à pâtisserie	7.10
Gruau roulé, 90 lbs	3.80
Gruau roulé, 80 lbs	3.40

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Gru blanc, tonne	\$38.25
Gru rouge, tonne	33.25
Son, tonne	33.25

BEURRE ET FROMAGE

(Prix de gros de la maison Gunn, Langlois & Cie)

Beurre:	
De crémère, à la livre	42s.
De crémère, en blocs	43s.
De cuisine	33s.
Fromage:	
Québec, douz. meule de 20 lbs	22s.
Québec, douz. au morceau	23s.
Canadien fort, me de 80 lbs.	29s.
Canadien fort, au morceau	30s.
Kraft, boîte de 5 lbs	35s.
Kraft, boîte de 1 lb.	37s.

ŒUFS

(Prix fournis par la maison J. Linae & Cie.)

Œufs frais:	
Châteaueux	49s.
Extras	46s.
Premiers	41s.
Seconds	33s.
Œufs d'entrepôt:	
Extras	36s.
Premiers	35s.
Seconds	28s.

POMMES DE TERRE

(Prix fournis par la maison A. Lalonde)

Les patates du district de Montréal se vendent 75 sous aux détaillants.

MODES DE PLACEMENT

Lundi le 4 février courant paraissait dans le Devoir, une étude signée d'une maison de finance et traitant des divers modes de placement d'argent.

On y fait le procès sommaire du prêt sur hypothèque et en même temps quelque peu celui du notaire.

Les arguments que l'on apporte à l'encontre du prêt hypothécaire se résument à cinq:

1o—Il est desuet, bon pour les ancêtres, il ne répond plus aux besoins modernes;

2o—Il varie avec la valeur marchande du terrain, celle des constructions et la valeur locative de celles-ci;

3o—Il exige une surveillance suivie;

4o—Il n'est négociable qu'à grands frais;

5o—Il ne peut augmenter par lui-même en capital.

Disons d'abord que le prêt sur hypothèque est évidemment d'origine ancienne puisqu'il nous vient des Romains eux-mêmes et qu'il a traversé cette longue période, sans que l'on ait jamais pensé devoir en changer la nature.

La raison en est que le prêt le plus solide et le plus profitable aux individus comme aux nations, est celui qui repose sur un immeuble bâti et habité par son propriétaire; car il s'agit de faire produire au capital un rendement maximum avec un risque minimum.

Qu'y a-t-il de plus solide qu'un prêt fait à un jeune homme sérieux et travailleur, fondant un foyer, pour lui permettre d'y élever sa famille? Si ce prêt est fait dans des conditions judicieuses, il sera dans 99 cas sur 100 une garantie de première valeur aujourd'hui comme autrefois.

Le meilleur moyen de participer à l'essor économique de son pays est encore de s'établir chez soi, avec son argent, plus que placer son capital dans une entreprise commerciale quelconque.

Quant aux variations — que peut subir le prix de l'immeuble affecté, soit pour le terrain soit pour les loyers, le cas peut se produire mais dans les deux sens, en baisse ou en hausse tout comme dans le prêt mobilier; et s'il fallait s'engager sur ce terrain, à l'aide des statistiques, il serait facile de prouver que les fluctuations du marché immobilier ne sont rien en comparaison des envolées comme des dégringolades du marché mobilier, elles peuvent d'ailleurs être prévues, sauf dans de rares cas particuliers ou accidentels, ce qui nous amène à dire un mot de la question de surveillance. Il est évident que le créancier hypothécaire doit voir à ce que son gage ne diminue en valeur ni ne soit enlevé au propriétaire, tout comme il devrait le faire pour des certificats d'actions. N'ont pas eu en ces dernières années une compagnie émettant des débentures, faire visiter à ses futurs créanciers un immeuble de rapport, qu'elle oubliât la suite de mentionner dans l'acte de fiducie? La surveillance est donc nécessaire pour tous les genres de prêts, et si l'on trouve difficile de surveiller ce qui se passe concernant un seul immeuble, comment y arrive-t-on pour dix ou vingt en nombre comme dans les entreprises d'utilités publiques, émettant des débentures et actions?

Pour ce qui est de la négociabilité, rien n'est plus facile que de remplacer par une autre première hypothèque solide; mais, quoi qu'il en soit, à ce que la négociabilité

d'une balance de prix de vente portant troisième hypothèque, occasionne des déboursés plus considérables que dans le cas précédent et pour cause?

D'ailleurs est-ce un avantage si grand pour les épargnants que la facilité de négociabilité? N'est-ce pas rendre service à nos compatriotes que de restreindre dans une certaine mesure les transactions où pourraient sombrer les épargnes laborieusement accumulées du petit travailleur?

Moins un placement sera spéculatif, plus il contribuera à la stabilité immobilière de la nation, et empêchera nos compatriotes de se faire exploiter par des gens qui les sollicitent de toutes parts avec des promesses d'or, quitte à voir le souscripteur se réveiller plus tard devant la plus triste des réalités.

Le dernier argument est plus subtil: "Le prêt immobilier ne saurait augmenter par lui-même ni entraîner des plus-values ou gains en capital." Il faut bien faire la différence entre placement et spéculation. L'argent prêté en deuxième hypothèque peut rapporter 8 et même 9% d'intérêt, tandis que celui prêté en première ne donnera un rendement que de 6 1/2%; la plus-value soit en intérêts ou autrement correspond nécessairement aux risques encourus par le prêteur.

Il n'y a pas à considérer seulement l'augmentation possible, il y a le risque de diminution, ce qui n'est pas quantité négligeable, surtout sur le marché immobilier. Je citerai ici l'opinion d'un homme dont on ne peut nier l'expérience en affaires, Roger W. Babson, dans une note publiée le 25 octobre 1924, par "l'Information de Montréal". Il disait: "Les comptes de banque sont généralement les plus sûrs des placements. La plupart des obligations et nombre de stocks constituent eux aussi un bon placement. Les épargnants ne devraient pas oublier cependant qu'il y a d'autres formes de placement qui sont toutes aussi bonnes et, dans plusieurs cas, préférables. Dans cette catégorie se rangent les hypothèques locales. Le placement sur hypothèques a des avantages exceptionnels que d'autres placements n'ont pas. Il donne souvent un rendement plus élevé et une plus forte marge de garantie y exerce une influence favorable sur les conditions des affaires locales."

L'article se termine par une déclaration de guerre: "La plupart du temps l'influence du notaire est décisive et son opinion détermine l'assentiment ou le refus du client; nous reviendrons plus tard sur ce fait."

Est-il besoin de dire avec quelle curiosité nous attendons la prochaine étude? Si le Devoir veut bien nous accorder son hospitalité, il nous sera permis, j'espère, d'exposer l'autre côté de la médaille et de démontrer que tout client sérieux commence par évaluer ou faire évaluer l'immeuble qui lui servira de garantie, comme devrait le faire et d'avantage peut-être celui qui risque ses fonds sur un marché immobilier.

WILFRID DESCHENES.

Notaire.

Le marché des œufs

En général la condition du marché des œufs s'est beaucoup améliorée durant la semaine dernière. Partout les arrivages sont moins abondants, mais tout particulièrement dans les provinces de l'Ouest. En plus, la consommation augmente rapidement aux prix moins élevés et le résultat a été un marché décidément ferme avec augmentation dans les prix dans certains cas.

Bien entendu la température est la seule cause de la diminution dans les arrivages. Les provinces des Prairies ont eu une température spécialement froide mais, par tout le pays, les conditions hivernales existent. La longueur de la situation ferme actuelle dépendra, en grande partie, des conditions de la température pour les prochaines semaines. Tout indique que le marché actuel restera le même pour quelques jours au moins, même si la température devenait moins sévère tout prochainement, et les quantités en mains dans la majorité des centres ont diminué pratiquement et il s'écoulera encore quelque temps avant que les œufs s'accumulent de nouveau. On doit se rappeler aussi que la consommation est considérable car, aux prix actuels, les œufs sont une nourriture à bon marché. Par tout le pays, les prix moins élevés sont certainement la cause de l'augmentation dans la consommation, principalement dans les localités productives et ceci a pour effet, de plus, une diminution dans les quantités qui devraient être expédiées aux centres plus considérables.

On s'alarme très peu des importations qui pourraient arriver des États-Unis. Jusqu'à présent cette année, on n'en a reçu aucune et à moins que les prix sur les marchés canadiens augmentent ou que ceux des marchés américains diminuent, il n'est pas probable que l'on importe des œufs américains au Canada. À Chicago le prix comptant des œufs frais à la fin de la semaine était environ 37s. Ceci veut dire que les œufs qui conviendraient au commerce canadien coûteraient environ 44s. 1-2, à Toronto ou à Montréal. Ces œufs ne seraient probablement pas meilleurs que les Premiers canadiens.

Quoi qu'il y ait encore une petite quantité d'œufs frigorifiques en circulation parties du pays, cette catégorie sera une chose du passé prochainement, pour la saison courante. Il y aura toujours une certaine classe qui achètera les œufs offerts à des bas prix et ces gens se servent encore d'œufs d'entrepôt. Toutefois comme les offres deviennent moins abondantes cette demande améliorera quelque peu le marché des œufs d'entrepôt. On se signale une envoi de charges de wagon d'œufs d'entrepôt venant de l'Ouest cette semaine, et il semble que ce commerce est maintenant terminé. Il reste encore une petite quantité d'œufs frigorifiques dans l'Ouest et comme au cours de la semaine dernière il y a eu une rareté d'œufs frais, les frigorifiques

Ce savant mélange sera
vo're choix ultime

LE THÉ
MÉLANGE
ORANGE
PEKOE
"SALADA"

Tout frais des plantations

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGÉNIEURS

H. Labrecque, I.C.
G. Papineau, I.C. et arpenteur.
M. Cailloux, I.C.

Les Ingénieurs Associés

INGÉNIEURS CONSEILS

Béton armé — Arpentage — Expertise

EDIFICE THÉMIS

18, St-Jacques ouest — Harb. 0452

MONTREAL

Raymond Beausoleil I. C.

Spécialité: COMBUSTION

CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET

DOMESTIQUE — INSTITUTIONS

HOPITAUX — CONCIERGE

132, rue St-Jacques O. - H.A. 1841

Chambre 520

ASSURANCE

Normandin & Desrosiers

Courtiers en Assurances

LA VIE SPORTIVE

LE CANADIEN ET LES COUGARS ONT FAIT PARTIE NULLE

Carson Cooper enlève la victoire aux Canadiens dix secondes avant l'expiration de la période supplémentaire — La joute fut intéressante mais non brillante — Le jeu fut dénué de brutalité — Une majeure à Leduc qui est suspendu pour une partie

(Par X.E. Narbonne)

Les amateurs qui ont quitté le Forum avant la fin de la période supplémentaire hier soir, croyant que le Canadien était sorti victorieux, ont dû être fort surpris d'apprendre par la suite que la joute s'était terminée par un résultat nul car dix secondes avant l'expiration des dix minutes additionnelles, Carson Cooper, un ancien joueur du Bleu Blanc Rouge a enlevé une victoire aux protégés de Cecil Hart en enregistrant le point qui mettait les deux clubs sur un pied d'égalité par un résultat de 2 à 2.

La joute entre le Bleu Blanc Rouge et les Cougars a été contestée mais non brillante car les locaux jouèrent plutôt nonchalamment dans les deux premières périodes et ce n'est que sur la fin que nos équipiers mirent de l'ardeur au jeu et menacèrent les visiteurs.

Dans la première période les Cougars furent les premiers à prendre Hainsworth en défaut lorsque Connors plaça la rondelle dans le coin du filet à la grande surprise de notre gardien de but.

Howie Morenz, qui jouait une belle partie, égalisa les chances cinq minutes plus tard et les deux équipes bataillèrent pendant quarante minutes sans pouvoir briser l'égalité et il fallut jouer du temps supplémentaire.

George Patterson sembla assurer la victoire au Canadien lorsqu'il déjoua Dolson dans une demie devant les buts du Detroit au milieu de cette manche additionnelle, et c'est alors que toute l'équipe des visiteurs se porta à l'attaque afin d'éviter un échec. Mantha attrapa une punition et le Canadien joua cinq hommes contre six; mais ce pendant ils parvinrent, grâce à la belle tenue de Hainsworth, à tenir leur bout jusqu'au moment où Carson Cooper attrapa une passe près de la ligne bleue et logea le caoutchouc dans les filets de notre club local.

Notre défense a péché par excès de confiance hier soir et, en maintes circonstances, les avant des visiteurs réussirent à déjouer Leduc, Mantha ou Burke et c'est pour avoir négligé de couvrir l'homme que le Canadien a perdu la chance de conserver sa première position de la section Canadienne.

Auréli Joliat a fait un travail très efficace hier soir et fut bien secondé par Howie Morenz, mais, par contre, les autres joueurs ne paraissaient pas être dans leur assiette et malgré l'avantage du jeu notre équipe n'a pu décrocher la palme.

Les visiteurs exécutèrent plusieurs belles combinaisons au cours de cette joute qui fut passablement

intéressante, mais au mérite du jeu en général le Bleu Blanc Rouge aurait dû triompher.

Dans la période supplémentaire, nos joueurs ont quelque peu manqué de jugement en négligeant de lancer la rondelle au loin lorsque les avant et les joueurs de défense étaient dans le territoire du Bleu Blanc Rouge, car si on avait adopté cette tactique, le Detroit n'aurait jamais pu annuler.

La joute ne fut pas rude quoique huit punitions aient été infligées dont six pour le Detroit et deux pour les locaux. Albert Leduc reçut une punition majeure hier soir et comme c'est sa troisième depuis le commencement de la saison, notre joueur de défense se trouve automatiquement suspendu pour une partie et le Canadien devra avoir recours aux services de Carson pour la partie de dimanche prochain contre les Rangers ou pour forcer Mantha et Burke à jouer les soixante minutes sans repos.

Brydge fut sans contredit le joueur le plus effectif sur l'équipe des visiteurs, car il fut très solide sur la défense et à l'attaque il fit sa large part. Connors, Carson et Cooper furent les plus agressifs sur l'attaque et ils ont donné la frousse à Hainsworth en plus d'une occasion.

A la suite de cette partie nulle, qui est la trentième depuis le commencement de la saison, le Canadien se trouve sur un pied d'égalité avec les Américains de New-York, dans la section canadienne, mais il faut ajouter que le Canadien a l'avantage sur son rival, car le Bleu Blanc Rouge a joué deux parties de moins que les protégés de Bill Dwyer.

Alignement des équipes:

Canadien	but	Detroit
Hainsworth	but	Dolson
Burke	défense	Brydge
S. Mantha	défense	Noble
Joliat	centre	Connors
Gagné	avant	Hay
Subs. Canadien:	Leduc, Mondou, Patterson, G. Mantha, Carson, Morenz.	

Subs. Detroit: Traub, Herberts, Lewis, Brophy, Aurie.

Arbitres: Marsh et Heffernan.

Première période

1. — Detroit Connors 11.10

2. — Canadien Morenz 5.00

Pas de punition.

Deuxième période

Pas de point.

Punitions: Herbert et Lewis.

Troisième période

Pas de point.

Punitions: Brophy, Connors, Lewis, Noble, (majeure); Leduc (majeure).

Période supplémentaire

3. — Canadien Patterson 5.20

4. — Detroit Cooper 4.10

Punition: Mantha.

Assemblée du circuit du Saint-Laurent

L'assemblée annuelle des délégués des Expositions du Circuit du Saint-Laurent, aura lieu à l'hôtel Windsor, chambre 129, le lundi 25 février courant, à 11 heures de l'avant-midi, sous la présidence de M. Chet H. Cleveland, de Danville, Qué., président actif, assisté de M. Joseph Fortier, de Saint-Jérôme, comme secrétaire-trésorier.

Les membres actifs actuels sont les compagnies suivantes:

1. L'Exposition Provinciale de Québec, représentée par son secrétaire, M. Georges Morisset.
2. Eastern Township Agricultural Society, représentée par son gérant, L.-Col. Sydney E. Francis, Sherbrooke.
3. Commission de l'Exposition des Trois-Rivières, représentée par son gérant, M. J.-H. Vigneau.
4. La Compagnie d'Exposition de Valleyfield, représentée par son secrétaire-trésorier, M. Jacques Malouin.
5. Club de Courses Hipodrome, de Saint-Pie, représenté par son gérant, M. Eugène Filibotte, Saint-Hyacinthe.
6. Richmond Driving Club, représenté par son secrétaire-trésorier, M. W. R. Stevens.
7. Amusements et Expositions de Coaticook, Ltee, représentée par son secrétaire-trésorier, M. Arthur Bouchard.

L'Exposition de Sainte-Scholastique, l'Exposition de Joliette, et l'Association des Courses de Rawdon, ont manifesté leur intention de se retirer du circuit.

Il y aura donc place pour de nouveaux membres et ces derniers pourront s'adresser au secrétaire, afin de produire leur demande d'application dix jours avant l'assemblée.

PERCY WILLIAMS SE DISTINGUE

Newark, N.-J., 8. — Percy Williams, le héros canadien des derniers Jeux olympiques, est encore invincible. Courant pour la deuxième fois dans sa carrière sans rampons à ses chaussures, il a emporté la victoire hier dans une course de 60 verges, couvrant la distance en 1-5 secondes.

Williams quitta la ligne de départ avec la vitesse de l'éclair. Tête baissée il gagna pouce par pouce sur ses adversaires qui avaient en handicap d'une verge sur lui. Il passa la ligne d'arrivée deux pouces en avant de Bob Weise, de New-York, Charley Huguenin, de l'Université de New-York, se classa troisième.

Le club gardera son affiliation avec le club Alpin de France, ce qui offre de précieux avantages aux membres, tout en conservant une intimité internationale entre les différentes affiliations du club Alpin.

Les raquetteurs à Sainte-Adèle

Sainte-Adèle, 8. — Une grande fête sportive est organisée pour le 24 de ce mois et l'on est assuré que cette réunion sera couronnée de succès. Le programme comporte des amusements divers et des courses en raquettes ouvertes à tous les

Ligue Spalding

Les Wanderers ont reçu la visite des Cougars; la partie s'est terminée par un résultat nul de 1 à 1. Position des clubs à date:

G. P. N. Pts

Wanderers 1 0 1 3

Cougars 0 1 1 1

Dans une joute de la Ligue Junior le South Shore Laundry et le Varsity ont fait partie nulle de 1 à 1.

Les Varsity ont défait le South Shore Laundry par 1 à 0 lors d'une autre rencontre.

Position des clubs à date:

G. P. N. Pts

Varsity 3 0 1 7

S. S. Laundry 3 1 1 7

Salada 1 2 0 2

His Maj. C. S. 1 2 0 2

Sans 0 2 0 0

Verdun Vics. 0 2 0 0

Prochaines parties: His Majesty's Cigar Store vs Varsity; South Shore Laundry vs Verdun Victoria; Sans vs Salada.

Les Wanderers de Westmount ont engagé G. Crawford. Il prendra part à la prochaine partie.

Club de ski Mont-Royal

A la neuvième assemblée annuelle du club de ski Mont-Royal d'Amérique, les officiers suivants ont été élus pour l'année courante: Patrons honoraires: MM. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province et Joseph Beaubien, maire d'Outremont.

Président honoraire: échevin E. W. Sawyer; membres honoraires: Sir H. Laporte, échevin J. D. Hudson, échevin Joseph Ethier, Norman Moffat, Albert Loberge, Thomas Hall, Dr E. Lavigne.

Président et trésorier: Champlain Provancher; vice-président et secrétaire anglais: Laurence Sessénien; secrétaire français: J. Saint-Pierre; directeurs: Champlain Provancher, Joseph Beaubien jr., Harry Heckman, Lester Sawyer, Lucien McAvoy, Norman Farrell, Herbert Brabander, Claude Beaubien.

Le club gardera son affiliation avec le club Alpin de France, ce qui offre de précieux avantages aux membres, tout en conservant une intimité internationale entre les différentes affiliations du club Alpin.

Les raquetteurs à Sainte-Adèle

Sainte-Adèle, 8. — Une grande fête sportive est organisée pour le 24 de ce mois et l'on est assuré que cette réunion sera couronnée de succès. Le programme comporte des amusements divers et des courses en raquettes ouvertes à tous les

VICTOIRE DE L'OTTAWA SUR LES RANGERS

Ottawa, 8. — Les Sénateurs, jouant au grand complet, ont triomphé des Rangers de New-York, par un résultat de 2 à 1 hier soir dans une partie des séries régulières de la Ligue de Hockey Nationale.

Frank Nighbor, centre du club Ottawa, après avoir été absent de l'équipe pendant un mois, a repris sa place sur l'alignement des locaux tandis que les visiteurs étaient privés des services de Bun Cook, qui est suspendu par le président Calder, à la suite de son attaque contre Nelson Stewart, mardi dernier dans la métropole américaine.

Les Sénateurs ont mérité leur victoire; ils ont été, en effet, supérieurs aux Rangers en jeu et aux lancers, pendant deux périodes au moins, tandis qu'ils ont pratiquement tenu leurs adversaires en échec dans la dernière.

Le seul point des Rangers a été enregistré sur une passe de Frank E. Boucher à Thompson au début de la première période.

Les Sénateurs qui n'avaient pu déjouer Roach dans la première période, ont réussi dans la deuxième pour deux points, enregistrés sur des passes, Finnigan en le premier point sur la passe d'Alex. Smith, tandis que Toubey enregistra le second sur une passe de Gou.

Alignement des équipes:

Ottawa but Rangers

Connell but Roach

Clancy défense Abel

A. Smith défense Bourgeault

Toubey centre F. Boucher

Kilrea avant Vail

Finnigan avant W. Cook

Subs. Ottawa: Godin, Grosvenor, Boucher, Shields, Nighbor.

Subs. Rangers: Murdoch, Thompson, Keeling, Oatman.

Arbitres: Billy Bell et Georges Millinson, Montréal.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.

Pas de punition.

Deuxième période

1. — Finnigan Ottawa 10.50

2. — Toubey Ottawa 6.30

Punition: Bourgeault.

Troisième période

3. — Thompson Rangers 5.15

Punitions: Vail, Kilrea, Keeling.

A l'Académie Roussin

L'Académie Roussin Junior recevait dimanche, le 3 février, le club "Les Pirates". Les deux adversaires, étant en grande forme, nous donneront une superbe exhibition de goudet. Les courses rapides, les passes bien réussies, les lancers dangereux, les arrêts difficiles des gardiens de buts, la fine mise en échec par les défenses, enfin rien ne manqua à cette joute qui fut très intéressante.

Les points enregistrés étaient des lancers plutôt impossibles. Il ne faut pas juger l'intérêt de cette joute par le résultat final qui fut de 5 à 1 en faveur de l'Académie.

Thérien et Cardinal de J.A.C.R. junior méritent une mention spéciale. L'arbitre local, R. Brillion dirigea le jeu avec l'autorité qu'on lui connaît.

G. Sénécal enregistra un point pendant la 1ère période; Provost et Cardinal complétèrent pendant la deuxième; Cardinal et Fontaine augmentèrent le score dans la finale.

Pour les visiteurs, Manseau réussit à prendre Thérien en défaut dans la 2ème période. Les Pts méritent certainement des félicitations pour leur jeu loyal.

Alignement:

Thérien but Trépanier

Cardinal défense Nadeau

Sénécal J. défense Bourguignon

Beauchamp aile Charest

Sénécal G. aile Payette V.

Martel centre Manseau

Beauchamp A. subs. St-Jean

Falcon Payette

Provost Viau

Dimanche prochain, à 14 h. 45, l'Académie Roussin Junior recevra la visite du fameux club Notre-Dame de Grâces.

Le résultat des parties

Les parties jouées hier soir dans les séries des ligues professionnelles ont donné les résultats suivants:

Ligue Nationale

Canadien 2, Detroit 2.

Américain 1, Chicago 0.

Ottawa 2, Rangers 1.

Ligue Canadienne

Buffalo 6, Windsor 3.

Detroit 2, Toronto 0.

Ligue Can-Américaine

POSITION DES CLUBS

Section canadienne

G. P. N. P.

Canadien 13 6 11 37

Américain 15 10 7 37

Montreal 11 11 9 31

Toronto 14 15 3 31

Ottawa 7 11 11 25

Section américaine

Rangers 17 8 7 41

Boston 16 9 4 36

Detroit 12 11 6 30

Pittsburg 7 14 8 22

Chicago 5 22 4 14

PROCHAINES PARTIES

Demain soir: Boston à Montréal; Pittsburg à Toronto; Detroit à Ottawa.

amateurs du Canada. De magnifiques trophées seront données aux vainqueurs des différentes épreuves.

Plusieurs clubs de raquetteurs ont manifesté l'intention d'inscrire leurs athlètes et d'accompagner leurs coureurs afin de les encourager à la victoire.

Les inscriptions pour les courses en raquettes seront closes le 22 février et ceux qui désirent participer à ces épreuves sont priés de communiquer avec M. Bernard Latour ou M. Emile Marin, Ste-Adèle, comté de Terrebonne.

UNE AUTRE DEFAITE POUR LE CHICAGO

New-York, 8. — Les Américains de New-York se sont mis sur un pied d'égalité pour la première position de la section Canadienne en triomphant hier soir du club Chicago par un résultat de 1 à 0 pendant que le Canadien faisait partie nulle avec le Detroit, à Montréal.

La joute fut terne surtout après que les locaux eurent enregistré leur point car ils se contentèrent de jouer sur la défensive et d'avoir recours au jeu individuel.

Les visiteurs livrèrent un rude assaut aux protégés de Tommy Gorman et sans le beau travail de Worlers dans les buts, les Américains auraient peut-être subi un échec.

Le gérant Gardiner a pris sa place sur l'équipe de Chicago et sa présence sur l'alignement des Espoirs Noirs a grandement renforcé l'équipe. Billy Burch a compté l'unique point de la partie dans la première période après avoir reçu une passe de Punch Broadbent.

La joute fut exempte de rudesse et quelques punitions seulement furent infligées par les arbitres Laflamme et Hewitson.

Alignement des équipes:

Américains Chicago

Worlers But Gardiner

Reise Défense Wentworth

Conacher Défense Gaedinger

Burch Centre Miller

Broadbent Aile McKinnon

Connors Aile Gottselig

Himes Subs Couture

McVeigh Taylor

Simpson March

Dye Arbours

Sheppard

Bouchard

Arbitres: Laflamme et Hewitson.

SOMMAIRE

Première période

1. Américain-Burch 13.32

Punition: Broadbent.

Deuxième période

Pas de point.

Pas de punition.

Troisième période

Pas de point.

Punitions: Reise, Conacher (2), Taylor.

Les séries de la Ligue des Banques

Ayant à vaincre afin de n'être pas éliminée de la course au championnat, la Banque Canadienne Nationale va faire ce soir, un gigantesque effort afin de remporter la victoire sur la Banque de Montréal, avec qui elle jouera dans la première partie au programme de la Ligue des Banques pour aujourd'hui. De son côté, le club anglais est bien déterminé à faire l'impossible afin d'éviter la défaite et va opposer une résistance inouïe à son adversaire. De plus, une simple partie nulle peut lui suffire, tandis que la Banque Canadienne Nationale doit gagner, autrement il ne lui restera pratiquement plus d'espoir de demeurer dans la course au championnat.

Avec deux adversaires pareils, un décide à vaincre à tout prix et l'autre déterminé à éviter la défaite coûte que coûte, la lutte promet d'être l'une des plus passionnantes de la saison et l'on s'attend avec raison, à l'une des plus énormes assistances de la saison.

L'animation est grande non seulement chez les supporters des clubs, mais aussi chez les joueurs et nombre d'entre eux ont, paraît-il, parié de jolies sommes sur le résultat de la joute. Les porte-couleurs de la Banque Canadienne Nationale surtout semblent optimistes et ils vont se faire une lutte, car chacun veut être l'étoile de cette joute, la plus importante de la saison. Le gérant Hart et l'un des officiers, M. Alfred Lamarque nous ont déclaré qu'ils s'attendent à ce que leurs hommes donnent leur meilleure exhibition depuis le début de la saison.

Actuellement, la Banque de Montréal est en tête de la ligue avec une partie en avant de la Banque Canadienne, de sorte que si cette dernière triomphait ce soir, les deux équipes seraient encore sur un pied d'égalité pour la première place. La rencontre entre ces deux clubs sera la première au programme de la soirée et commencera à 8 heures précises.

La Banque du Commerce fera face à la Banque Royale dans la deuxième partie du programme.

Les anciens retraitants

La réunion mensuelle des anciens retraitants aura lieu dans la salle de l'Immaculée Conception, à 9 h, dimanche le 10 février courant.

La conférence sera donnée par M. Henry-L. Auger; sujet: "Notre physiologie française".

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241)

FORUM WILBANK 6131

CE SOIR A 8 H.

LIGUE DES BANQUES

Pris: \$1.00, 30c, enfants, 25c.

Taxe comprise.

SAMEDI 9 FEVRIER A 8 H. 30 P.M.

BOSTON VS MONTREAL

Pris: \$2.50, \$1.75, \$1.25, \$0.50, 30c. Taxes comprises. Billets maintenant en vente.

FUMEZ LE TABAC

"PAGEANT"

AUBOURG

EN VENTE PARTOUT

10c le paquet

LE RADIO

Concerts de vendredi

Le programme de législation fédérale

Dans le discours du trône, le gouvernement King passe en revue les événements de l'année — Il annonce la création de nouveaux commissariats du commerce, l'achat de certaines voies ferrées, la réduction du taux de passage pour les immigrants britanniques, des amendements à la loi des élections fédérales, des compagnies, des pêcheries et de l'éducation technique

Ottawa, 8. — Voici le texte du discours du trône lu hier après-midi par le gouverneur général à l'ouverture de la session fédérale.

LE DISCOURS DU TRÔNE

Honorables membres du Sénat, Messieurs de la Chambre des Communes:

En venant ouvrir la troisième session du seizième parlement, je désire me joindre à vous dans un sentiment de profonde gratitude pour la garnison de notre souverain bien-aimé, le roi George V. Je partage avec vous le fervent espoir que Sa Majesté recouvrera complètement la santé et sera épargnée pour continuer cette carrière de dévouement à l'Empire qui lui a valu pour toujours l'affection de ses sujets.

La prospérité sans exemple qui se déploie dans tout le Dominion nous cause la plus vive satisfaction. Jamais l'expansion industrielle et commerciale n'a été aussi considérable que celle dont nous avons été témoins au Canada durant les douze mois qui viennent de s'écouler. L'esprit d'entreprise et le caractère industrieux du peuple ont été récompensés, sous le regard de la Providence, par une abondante moisson. La production de l'agriculture et des autres industries fondamentales a surpassé celle de toutes les années précédentes. Le chiffre des entreprises de construction et le volume du commerce étranger ont dépassé tous les records. La main-d'œuvre s'est tenue à un niveau élevé et nous indique que cette situation encourageante continuera par tout le pays.

LES PÊCHERIES

Il y a eu une augmentation remarquable sur l'année 1927 dans l'industrie des pêcheries. Conformément au rapport de la Commission royale, l'administration des pêcheries a été séparée de celle de la marine et un sous-ministre des pêcheries a été nommé. La réorganisation de ce dernier département a été faite d'après les conclusions de la commission. D'autres propositions formulées dans ce rapport seront portées à votre attention durant la session actuelle.

Les plans seront bientôt terminés pour la construction de laboratoires nationaux de recherches destinées à favoriser cette branche de l'enseignement scientifique et technique qui a trait à nos différentes sources de production.

NOUVEAUX COMMISSAIRES DU COMMERCE

On a inauguré durant l'année, le service maritime du Canadian National entre le Canada, les Bermudes et les Indes Occidentales. Nous pouvons en voir déjà les immenses avantages. Vu l'importance de notre commerce d'exportation, toujours grandissant, nous avons l'intention d'augmenter et d'étendre le champ d'action du service de transport afin de fournir aux exportateurs commerciaux des renseignements commerciaux concernant les marchés de l'étranger. Nous nous proposons aussi d'établir de nouveaux commissariats de commerce sur des points stratégiques dans certaines parties du monde.

Les moyens de communication à l'intérieur du Dominion ont été facilités et améliorés par une vigoureuse extension de la poste aérienne, et ceux de toutes les parties de l'Empire britannique, par le rétablissement du timbre à deux sous.

LES CHEMINS DE FER

L'expansion du commerce et de l'industrie qui se manifeste dans le pays s'est traduite d'une manière frappante par les bénéfices des lignes de transport. Les recettes des chemins de fer ont dépassé celles de toutes les années précédentes.

La construction du chemin de la Baie d'Hudson se poursuit d'une manière satisfaisante. Les rails ont été posés jusqu'à une distance de trente-sept milles de Churchill, le terminus, ou d'importants travaux ont été commencés afin d'établir dans ce port les facilités nécessaires. Le développement rapide des régions de l'Ouest et du Nord du Canada oblige les chemins de fer d'augmenter immédiatement leurs services. Un nouveau programme de construction d'embranchements sera présenté. Vous serez aussi appelés à autoriser l'acquisition, dans l'Est et l'Ouest du Dominion, de certaines voies ferrées qui pourraient ajouter au volume des affaires du Canadian National.

Vous étudierez un amendement à la loi conférant aux commissaires des chemins de fer des pouvoirs plus amples pour s'enquérir de la situation des compagnies subsidiaires et de l'émission des actions.

Un bill sera présenté pour mettre en vigueur un mode de pension en faveur des employés du Chemin de Fer Canadien National.

PASSAGES RÉDUITS POUR IMMIGRANTS

Pour faire suite aux conclusions du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, des accords favorisant l'établissement des jeunes gens du Royaume-Uni ont été conclus avec quelques-unes des provinces. Les négociations sont terminées à l'effet d'appliquer le taux de passage de dix livres sterling à tous les immigrants britanniques domiciliés dans la Grande-Bretagne et le Nord de l'Irlande, excepté les familles de cultivateurs, les do-

mestiques et les jeunes immigrants qui ont droit à des taux plus avantageux en vertu de la convention dite *Empire Passage Agreement*. Une affluence d'immigrants choisis, en rapport avec les besoins du Canada et après un examen rigoureux, pour leur aptitude à l'œuvre de la prospérité générale du pays, se maintient satisfaisante.

TRANSFERT DES RESSOURCES NATURELLES

Une commission royale a été nommée pour enquêter et faire rapport sur le rajustement financier requis afin de placer le Manitoba sur un pied d'égalité avec les autres provinces quant à l'administration et le contrôle de ses produits naturels à partir de 1870, date de son entrée dans la Confédération. Les négociations ont été reprises avec l'Alberta et la Saskatchewan pour le transfert de leurs ressources naturelles et avec la Colombie britannique, pour lui remettre les terres de la région des chemins de fer et le territoire de la Rivière-de-la-Paix.

LE RADIO

Une commission royale a été nommée qui fera une enquête concernant les ondes du radio au Canada et présentera des conclusions relatives à l'administration, la gestion, le contrôle et les finances de ce service.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Depuis la prorogation de la dernière session, il y a eu progrès sensible dans les moyens adoptés pour obtenir un contact personnel dans la discussion des affaires impériales et étrangères. Le haut commissaire du gouvernement de la Grande-Bretagne et du Nord de l'Irlande est entré en fonctions à Ottawa au mois de septembre. La légation japonaise a été établie à Ottawa en juillet dernier avec un chargé d'affaires, et la légation française, au mois de novembre, lors de l'arrivée du ministre de France. La légation canadienne à Paris a été inaugurée à la fin de septembre et nous prenons actuellement des mesures pour instituer une légation canadienne à Tokio. Les consultations plus efficaces qui ont lieu grâce au contact personnel établi de cette façon, nous a procuré de nombreux intérêts communs et à encourager les marques de déférence et de bonne volonté qui doivent exister dans les relations interimpériales et internationales.

Le traité multilatéral de renonciation à la guerre, signé au nom du Canada le 27 août, sera l'objet de votre examen, de même qu'une convention adoptée entre les États-Unis et le Canada afin de préserver les beautés naturelles des Chutes Niagara.

Vous serez appelés à étudier, entre autres, des projets concernant certains amendements aux lois des élections fédérales, des compagnies, des pêcheries, des drogues narcotiques et de l'éducation technique.

Messieurs de la Chambre des Communes:

Les comptes de l'année dernière et les crédits du prochain exercice financier seront présentés sans délai.

Honorables membres du Sénat: Messieurs de la Chambre des Communes:

Au moment où vous allez entreprendre la tâche d'une nouvelle session, je pris la divine Providence de guider et de bénir vos délibérations.

Argent et spéculation

Ce soir, à 8 h. 30, aura lieu à la salle Saint-Sulpice, sous la présidence d'honneur de M. René T. Leclerc, banquier, la deuxième conférence organisée cette année par la Société des Conférences de l'École des Hautes Études Commerciales. "Argent et spéculation", tel est le sujet que traitera M. Lucien Farrar, professeur à l'École des Hautes Études.

M. Paul Trépanier présentera le conférencier.

Un excellent programme musical sera exécuté par deux artistes bien connus: M. Roland Poisson et Mme Hortense Lord.

Société St-Jean-Baptiste

SECTION IMMACULÉE-CONCEPTION

Voici le résultat des dernières élections dans cette section: président, le docteur O. Leary Noisieux; 1er vice-président, M. Fitzpatrick; 2e vice-président, M. Robert; secrétaire, le notaire Gagnon; trésorier, M. Gadois; 1er conseiller, M. Pott; 2e conseiller, M. Blais; assistant-sec., M. St-Hilaire; commissaire-ordonnateur, M. Roy. L'au-mônier est toujours le révérend Père Roby, S.J.

Heure sainte des Voyageurs de commerce

SAMEDI SOIR À L'IMMACULÉE-CONCEPTION

Tous les voyageurs de commerce, les membres de l'A.C.V. et leurs amis sont instamment invités à l'heure sainte organisée, cette année encore, à leur intention, par le cercle Montréal de l'A.C.V., à l'occasion de Quarante Heures dans la paroisse de l'Immaculée-Conception. Cette heure sainte aura lieu samedi soir, de 9 à 10 h. Les voyageurs sont priés de se grouper en avant de l'église.

TRES EFFICACE POUR L'AGE MOYEN

Une Femme loue le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Sarnia, Ont. — "Je répondrai volontiers aux lettres de femmes, pour leur dire les merveilleux effets du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Je ne pourrais être trop reconnaissante pour mes bons effets durant ma période du retour de l'âge. Je fais du travail, domestique et j'étais incapable de le faire. Une amie me conseilla le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Tout de suite, j'ai été soulagée, mon appétit revenu, et mes nerfs étaient mieux. Je recommanderai votre remède à toutes celles qui souffrent comme j'ai souffert." — Mme Joan Dawson, 182 N. Christina St., Sarnia, Ont.

me conseilla le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Tout de suite, j'ai été soulagée, mon appétit revenu, et mes nerfs étaient mieux. Je recommanderai votre remède à toutes celles qui souffrent comme j'ai souffert." — Mme Joan Dawson, 182 N. Christina St., Sarnia, Ont.

M. Monette élu dans Crémazie

MAJORITÉ DE 38 VOIX — DÉTAIL DU VOTE

M. Jos. Monette, ancien échevin du quartier Crémazie, a été réélu par une majorité de 38 voix sur son plus proche adversaire, l'ex-député Eugène Martin, et par une majorité de 223 voix sur M. Maurice Dubrûle. M. Monette a eu 503 voix contre 465 à M. Martin et 280 à M. Dubrûle.

Sur 3,389 contribuables inscrits, il n'y a eu que 1248 votants, une moyenne de 37%. Le vote a donc été très faible, comme l'indiquait d'ailleurs la campagne qu'ont faite les candidats.

Voici le détail du vote par poll:

Polls	Du- Mar- Mo- brûle	tin	nette
1	13	15	10
2	16	15	18
3	2	32	8
4	8	40	17
5	8	28	25
6	18	42	27
7	12	11	43
8	16	6	44
9	19	7	45
10	8	25	28
11	4	26	21
12	3	12	13
13	27	28	37
14	4	22	10
15	9	12	14
16	5	15	10
17	27	22	13
18	33	10	24
19	14	15	17
20	11	8	14
21	9	39	23
22	9	9	41
23	5	26	4
	280	465	503

Majorité de M. Monette sur M. Martin: 38;

Majorité de M. Monette sur M. Dubrûle: 223.

Dernier appel

C'est ce soir qu'a lieu, à la Salle d'Opéra, 1180, rue Bleury la première réunion des Gaspéens de Montréal. Le comité provisoire, composé de R. P. Alexander, Dugre, S.J., de MM. Minville, Leclerc et Warren, prie tous les Gaspéens établis à Montréal, de bien vouloir se rendre à l'heure dite. On procédera à la nomination du conseil permanent et le Père Dugre fera connaître aux assistants le but de l'association et les avantages que chacun en pourra retirer. Or, il ne s'agit pas de flâner, mais de se réunir en nombre. Plus l'association sera nombreuse, plus son action sera fructueuse. Elle constituera pour les Gaspéens un centre de ralliement où ils pourront se rencontrer, se connaître, se sentir les coudes et travailler d'un commun accord au bien de chacun. Ce soir au Gaud, et le plus nombreux possible.

Cours d'aéronautique

La septième leçon du cours d'aéronautique donné à l'École Technique de Montréal, 200, rue Sherbrooke Ouest, aura lieu lundi prochain, le 11 février.

Cette leçon traitera des notions suivantes:

AÉRODYNAMIQUE
Pression de l'air, sur un plan
Les fluides
Loi d'écoulement des fluides.
Effet réversible.
Effet du vent sur une surface plane orthogonale.
Effet du vent sur une surface plane oblique.
Incidence.
Loi générale F = K S V. Sin
Déplacement du centre de pression en fonction de l'incidence.
Déplacement de la direction de la pression en fonction de l'incidence.
Décompression de la pression en Fx et Fy.
Pressions marginales.
Influences: allongement et voisinage.

La mort du député de Lanark



Carlton Place, Ontario, 8. — Le Dr F. R. Preston, député conservateur fédéral du comté de Lanark, est décédé à la suite d'une longue maladie. Né en Ontario, il fit ses études à l'Université Queen's et fut élu le premier maire de Carlton Place. Il fut élu député provincial en 1894, réélu en 1895 et battu en 1898. Battu au fédéral en 1904, il fut réélu en 1905 au provincial jusqu'en 1919 et fut ministre dans les cabinets Whitney et Hearst. Battu en 1919, il fut élu au fédéral en 1922 et réélu en 1925 et 1926.



Vente de chapeaux pour hommes

BELLE QUALITÉ DE FEUTRE

Prix 1.89

OFFRE INCROYABLE AU DÉBUT DE LA SAISON DU PRINTEMPS

Modèles élégants pour le jeune homme, l'homme d'âge moyen, l'homme d'âge mûr.

TEINTES: Gris perle, aluminium, nickel, gris osier, gris ardoise, beige, etc.

MODELES ET FORMES: Bord coupé, se portant relevé; Bord coupé, se portant baissé; Bord piqué, se portant baissé ou relevé; Bord coupé et bordé se portant baissé ou relevé; Bord roulé et bordé, se portant relevé.

Voyez-les dans nos vitrines, et vous pourrez vous convaincre facilement que ces modèles et qualités sont "le dernier cri" pour le printemps. L'occasion unique de vous en procurer 2 ou 3 à ce prix modique. CHACUN... 1.89

Pointures assorties par table, vendeurs supplémentaires pour faciliter vos achats.

Pas de commandes téléphoniques DUPUIS FRÈRES—au rez-de-chaussée

Lorsque vous ne pouvez venir au magasin — appelez notre service personnel

PLateau 5151

es Slovaques de Montréal ont eu une fête dimanche dernier

Les Slovaques de Montréal ont été, dimanche dernier, le premier anniversaire de la fondation de la mission de Saint-Cyrille et de la paroisse de Saint-Joseph, par M. Monseigneur Heleynowski, curé polonais. Le matin, à neuf heures, une grand-messe fut présidée par S. G. Mgr Gaudinier, l'archevêque coadjuteur de Montréal, grand ami des immigrants, à exprimer sa joie du fait que les braves Slovaques de son diocèse pratiquent la foi catholique toujours immuable et éternelle. Il a encouragé à continuer la pratique de leur devoir religieux. "Vous avez toutes les chances, dit-il, vous aurez bientôt un prêtre envoyé par vos évêques slovaques. La commission scolaire vous donne une classe slovaque." Chers Slovaques, l'avenir vous sourit. Pendant la messe les communications ont été très nombreuses. La benédiction apostolique vint couronner cette première partie du programme.

A six heures du soir s'ouvrit la deuxième partie de la fête par un grand banquet de cinq cents couverts qui présida le général de la Tcheco-Slovaquie accompagné de Madame Kveton, a prononcé un très intéressant discours sur la situation de ses nationaux au Canada. M. Kovacic demeurant à Montréal depuis trente ans a ému tous les convives en comparant le Canada à son pays natal. En dernier lieu, Monseigneur Heleynowski adapta le texte de St-Paul: "Avec les Juifs, juifs, avec les païens, païens, — tout cela pour le Christ." En dernier lieu, Monseigneur Heleynowski adapta le texte de St-Paul: "Avec les Juifs, juifs, avec les païens, païens, — tout cela pour le Christ." En dernier lieu, Monseigneur Heleynowski adapta le texte de St-Paul: "Avec les Juifs, juifs, avec les païens, païens, — tout cela pour le Christ."

Les Slovaques sont d'excellents catholiques, travailleurs, consciencieux, économes. Leurs familles déjà nombreuses donnent des promesses d'accroissement. Une preuve? La Mission de Saint-Cyrille s'est développée et a atteint sa trentième année. Leur centre, c'est le quartier compris entre les rues St-Denis et Bleury. Trente-huit enfants fréquentent l'école préparant ainsi un avenir prometteur. Le développement de Monseigneur Heleynowski a su ainsi jeter la base de cet avenir encourageant pour l'avenir.

Un mot de remerciements pour les Soeurs Grises, qui avec leur bonté accueillante ont mis à la disposition des Slovaques, la chapelle des Aveugles pour les offices religieux, car les Slovaques sont encore trop pauvres pour avoir leur église, ou comme chez eux, ils assisteront aux magnifiques cérémonies du rite catholique. Ce premier anniversaire est plein d'espoir et promet pour l'avenir.

A tous les Slovaques, nous souhaitons de grandir, de s'accroître, de se fortifier pour que demain, au Canada, ils répandent partout en même temps que l'amour de la justice, le respect et l'attachement à la religion catholique, seule vraie et immortelle.

S. STANOWSKI

Mort du député de Lanark

Carlton Place, Ontario, 8. — Le Dr F. R. Preston, député conservateur fédéral du comté de Lanark, est décédé à la suite d'une longue maladie. Né en Ontario, il fit ses études à l'Université Queen's et fut élu le premier maire de Carlton Place. Il fut élu député provincial en 1894, réélu en 1895 et battu en 1898. Battu au fédéral en 1904, il fut réélu en 1905 au provincial jusqu'en 1919 et fut ministre dans les cabinets Whitney et Hearst. Battu en 1919, il fut élu au fédéral en 1922 et réélu en 1925 et 1926.

Feu M. Oscar Authier

M. Oscar Authier, marchand de St-Henri et demeurant à St-Laurent, est décédé hier à sa demeure après plusieurs mois de maladie, à l'âge de 64 ans.

Survivait à M. Authier sa femme, née Robichaud (Rose-Amante), une fille, Armande, et deux fils, MM. Raoul Authier, directeur artistique de New-York, et le Dr H. Authier, de St-Laurent; trois frères et quatre sœurs.

Les funérailles auront lieu samedi matin à l'église St-Laurent.

Le Devoir offre à la famille en deuil ses profondes sympathies.

La contestation de l'échevin Savard

Le juge Coderre a maintenu une exception à la forme prise par l'échevin Alonzo Savard contre une poursuite intentée par Jules Jonas. Le jugement qui accordait la permission de contester l'élection n'avait pas été signé par le juge lorsque copie en a été signifiée au défendeur. En conséquence l'action en contestation est rejetée sauf à se pourvoir.

Une injonction de la Montreal Dairy

Le juge Surveylar a accordé un bref d'injonction interlocutoire à la Montreal Dairy contre Bouchard Bouchard. Ce dernier avait vendu son commerce de lait à la Montreal Dairy, à condition de ne plus faire le commerce de produits laitiers, d'ici cinq ans. Bouchard ayant contrevendu à cette disposition du contrat, la compagnie a poursuivi en dommages pour \$500 et requis un bref de prohibition pour empêcher Bouchard de continuer.

Comité fédéral de régie interne

Ottawa, 8. — La Chambre des Communes a formé, hier, son comité de régie interne. Il se compose de MM. Motherwell, J.-H. King, J.-C. Elliott, Fernand Rinfret et Rodolphe Lemieux.

Le rapport du directeur des élections, M. Jules Gastonguay, ainsi que celui des bibliothécaires, MM. Taché et Burrell, ont été déposés sur la table du greffier.

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée

PLateau 5151

Paletots d'hiver chez Dupuis

75 Paletots d'hiver pour hommes

Tweed anglais de première qualité — choix de jolies nuances — modèles les plus en vogue. Prix ord. 35.00. TRES SPECIAL 18.95

Complets à 2 Pantalons pour hommes

Laine worsted, aussi tweed tout laine et de première qualité — confection très soignée — prix ordinaires jusqu'à 35.00. SPECIAL, SAME- 24.50

25 Paletots d'hiver pour hommes

Chinchilla bleu marine, tout laine — tweed anglais de bonne qualité. Prix ord. jusqu'à 29.50. SPECIAL, SAMEDI 7.95

DUPUIS FRÈRES—au rez-de-chaussée